

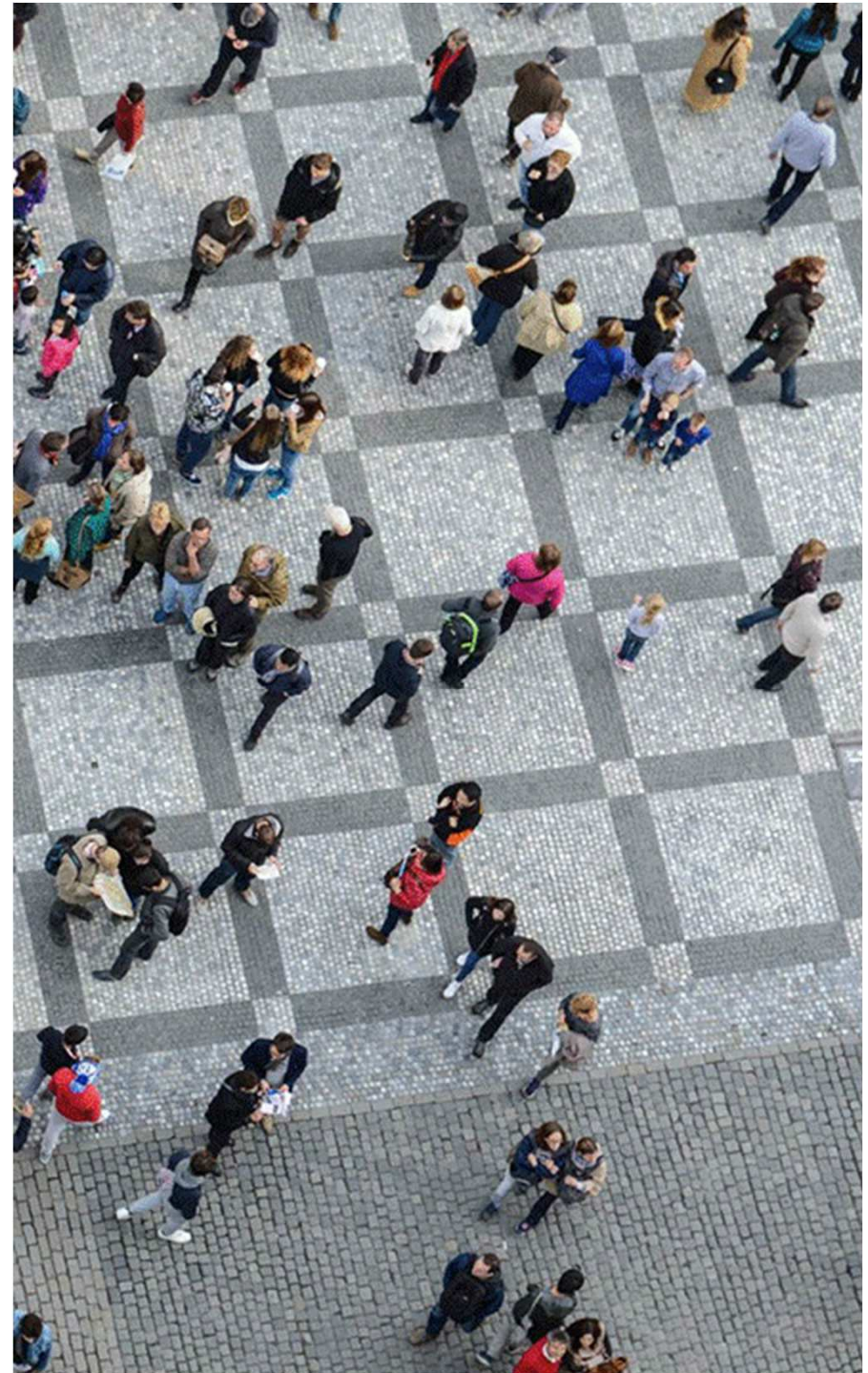
70YI06

KANTAR PUBLIC=

La perception du travail non déclaré en France

Rapport d'étude qualitative

Novembre 2018



Sommaire

Objectifs et méthodologie	3
Résultats de l'étude	7
1 Le recours à une activité non-déclarée : perceptions générales	10
2 Les Jeunes. Un travail non-déclaré qui s'intègre naturellement dans un environnement en construction et souvent chaotique	19
2.1 Les Jeunes : freins et leviers au travail déclaré	20
2.2 Les Jeunes : portraits et trajectoires	30
3 Les Familles. Des situations précaires dans lesquelles le travail non-déclaré constitue un complément indispensable	37
3.1 Les Familles : freins et leviers au travail déclaré	38
3.2 Les Familles : portraits et trajectoires	49
4 Les Retraités. Le travail non-déclaré, un moyen de retrouver un sentiment d'utilité sociale hors du système traditionnel	58
4.1 Les Retraités : freins et leviers au travail déclaré	59
4.2 Les Retraités : portraits et trajectoires	68
5 Focus sur deux secteurs particuliers : la restauration et le spectacle / événementiel	73
5.1 Focus : le secteur de la restauration	74
5.2 Focus : le secteur du spectacle et de l'événementiel	87
6 Recommandations	97

Conseil d'orientation pour l'emploi

Kantar Public

Laure Salvaing
laure.salvaing@kantarpublic.com
01 40 92 66 13

Guillaume Caline
guillaume.caline@kantarpublic.com
01 40 92 35 91

Camille Morisson
camille.morisson@kantarpublic.com
01 40 92 44 93

Emilie REY
emilie.rey@kantarpublic.com
01 40 92 29 47

Ce document a été rédigé en accord avec les procédures Qualité Kantar Public.
Il a été contrôlé par Laure Salvaing, Directrice déléguée



Objectifs et méthodologie

Contexte de l'étude

Dans le cadre d'une réflexion globale sur le marché de l'emploi et son fonctionnement, le Conseil d'orientation pour l'emploi souhaiterait investiguer plus spécifiquement le travail non-déclaré.

- Les enquêtes et données existantes sont rares et diffèrent quelque peu : ainsi dans une enquête d'opinion d'Harris Interactive de 2016, 14% des Français déclarent avoir déjà été employés sans être déclarés, ou encore dans une enquête du Credoc de 2015, 8,6% des personnes interrogées admettent avoir travaillé sans être déclaré entre 2012 et 2015. A ce titre, dans cette même enquête, une part non négligeable de la population (28%) considère qu'il s'agit d'un comportement relativement acceptable.
- Les motifs évoqués par les fraudeurs révèlent une certaine fatalité, 28% par exemple dans l'enquête Harris Interactive affirment qu'ils n'avaient « pas le choix », 22% qu'ils n'ont pas déclaré leur travail « par négligence », avant même d'aborder des arguments financiers.
- Quelles sont les véritables motivations de ces personnes qui travaillent sans être déclarées ? Subissent-elles cette situation ou en sont-elles motrices ? Quelles sont leurs parcours, quelles sont leurs aspirations ...? Que pensent-elles de leurs employeurs ? Quelles sont leurs propres motivations, les raisons invoquées ?
- Afin d'aller plus loin et de bien comprendre les ressorts du travail non déclaré, le Conseil d'orientation pour l'emploi a souhaité disposer d'une exploration qualitative auprès de ce public spécifique.

Les objectifs de l'étude



Le dispositif méthodologique

- Pour répondre à ces objectifs, une étude qualitative par entretiens individuel semi-directifs a été réalisée afin de bien comprendre les parcours de vie, mais aussi les motivations profondes de ce public.
- Nous avons donc conduit 21 entretiens auprès de personnes exerçant une activité non-déclarée, qu'elle l'ait expressément cherchée ou bien acceptée sans vraiment la chercher.
- Cet échantillon a été réparti en termes de sexe et d'âge de la manière suivante :

Tranche d'âge	18-35 ans <i>7 entretiens</i>	36-55 ans <i>7 entretiens</i>	56 ans et plus <i>7 entretiens</i>
Genre	3 femmes et 4 hommes	3 femmes et 4 hommes	4 femmes et 3 hommes

- L'échantillon a également été diversifié selon le type de travail non déclaré.
- Les entretiens ont eu lieu à Paris, Lille et Montpellier et leurs environs.
- Ces entretiens d'une durée d'1h30 ont été réalisés en face-à-face, principalement au domicile des personnes recrutées.

Résultats de l'étude

Remarques sur le déroulement des entretiens

On pouvait redouter, avant de conduire ces entretiens, qu'évoquer un sujet comme le travail « non-déclaré » pourrait être la source d'inhibitions ou de réticences de la part des interviewés, responsables ou co-auteurs de ces pratiques.

Il n'en a rien été. Une fois passés les premiers échanges nécessaires à la prise de contact et à la réassurance sur l'anonymat de l'enquête, les personnes rencontrées ont été très contentes de s'exprimer, s'estimant souvent dans leur « bon droit » : parler du travail non-déclaré a permis de libérer leur parole, conduisant parfois à exprimer une véritable colère et récrimination à l'égard du « système ».

L'entretien a été l'occasion pour un certain nombre de personnes d'exprimer un ressenti trop souvent tu, insuffisamment entendu : elles ne ressentent pas de honte à agir dans l'illégalité – ou alors de manière très fugace – et le décrivent plutôt comme un « droit pris » pour survivre, travailler, se débrouiller dans un monde de plus en plus difficile.

Dans le secteur de la restauration, la parole a également pu être libératrice – voire dénonciatrice – mais plutôt pour décrire les pratiques ancrées très pénalisantes, et parfois désespérantes, pour les employés qui les subissent. A ce titre, le secteur du BTP se rapproche, dans ses pratiques, de celui de la restauration, même si la taille de l'échantillon ne nous a pas permis d'en isoler les spécificités.

Le caractère subi du travail non-déclaré dans le secteur du spectacle / événementiel s'est exprimé d'une autre manière. C'est davantage le manque d'argent et la complexité des chemins de financement des projets qui ont été évoqués : des éléments qui mettent les acteurs de ce secteur en difficulté, le travail non-déclaré n'étant qu'une des manifestations de la difficulté à être correctement rémunéré dans ce secteur.

Enfin, nous avons rencontré de nombreuses personnes qui avaient créé elles-mêmes leur propre activité de services aux particuliers et avaient décidé en connaissance de cause ne pas déclarer ces sources de revenus.

En préambule, notre parti pris analytique

L'analyse des 21 entretiens réalisés nous a permis d'identifier **un certain nombre de mécanismes communs** intervenant dans le recours à une activité non-déclarée et qui constituent autant de freins et leviers à la déclaration. Ces éléments transversaux sont présentés dans la première partie.

Toutefois, ces mécanismes se mettent en place et se déclinent **différemment en fonction des profils**. La confrontation des situations et trajectoires individuelles rencontrées nous a conduit à adopter **une approche par étape de vie**.

Le recours au travail non-déclaré s'inscrit en effet différemment selon l'âge et la situation familiale des interviewés. Aussi, et sans bien sûr prétendre y réduire l'unicité des trajectoires, l'analyse nous a conduit à distinguer **trois profils différents** :

- Les **Jeunes**, moins de 30 ans et sans enfants,
- Les **Familles**, responsables de familles avec de faibles revenus,
- Les **Retraités**, plus de 60 ans aux revenus également modestes.

Pour chacun de ces profils, nous détaillons plus loin les freins et leviers spécifiques au recours à un travail déclaré. Ces profils seront illustrés par des récits de vie qui nous ont paru emblématiques et particulièrement éclairants.

Enfin, deux secteurs particuliers – la restauration et le spectacle / événementiel – nous ont semblé particulièrement significatifs du fait des spécificités de leur recours au travail non-déclaré et font l'objet de deux focus.

1

**Le recours à une activité
non-déclarée : perceptions
générales**

Le recours à une activité non-déclarée : analyse des freins et leviers à travers notre approche Behaviour Change

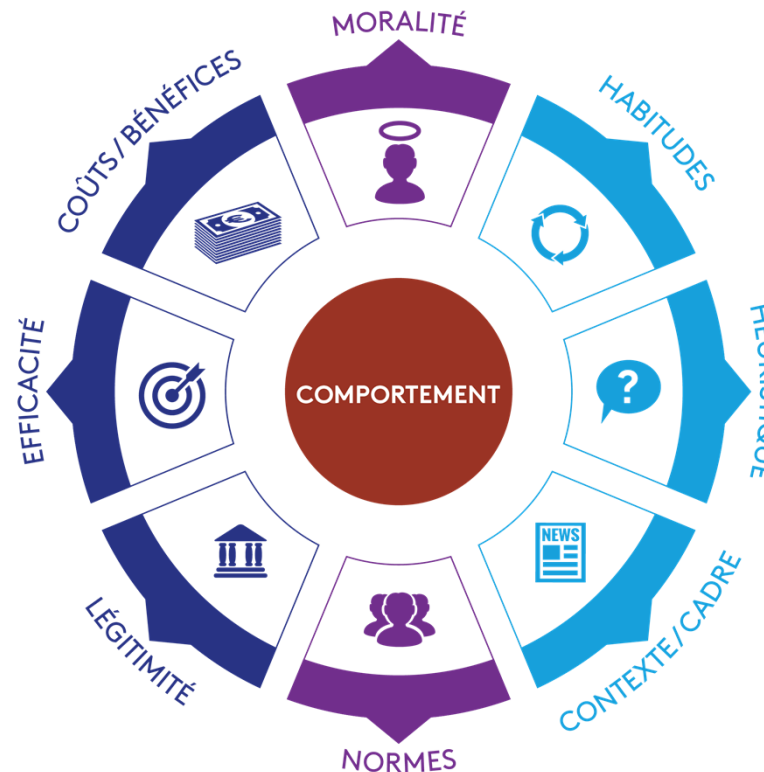
Afin de comprendre les ressorts du travail non-déclaré, nous nous sommes appuyés sur notre modèle d'analyse des changements de comportements.

Ce modèle permet d'aborder l'ensemble des dimensions – conscientes ou moins conscientes – qui peuvent intervenir dans l'adoption ou non d'un comportement, ici le recours au travail non-déclaré.

Notre modèle distingue 8 dimensions qui ont été investiguées au cours des entretiens individuels et qui ont servi de cadre d'analyse à l'identification des freins et leviers à l'acceptation de ce changement de comportement.

Les dimensions situées à gauche du schéma ci-contre représentent les influences réfléchies ou « conscientes ». Les facteurs situés à droite sont davantage susceptibles d'opérer au niveau automatique ou « subconscient ». Enfin les dimensions situés au milieu renvoient aux facteurs sociaux et relationnels.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les principaux freins et leviers identifiés lors de notre étude. Ceux-ci sont détaillés et précisés plus loin dans le rapport, notamment en fonction des différentes cibles.



Le recours à une activité non-déclarée : analyse des freins et leviers à travers notre approche Behaviour Change

De manière transversale

- Travaillant bien souvent dans les marges du « monde du travail » et faisant face à des conditions de vie précaires et difficiles, les personnes que nous avons rencontrées témoignent d'une défiance extrêmement profonde à l'égard de l'Etat et plus largement des institutions.
- Dans ce contexte, le travail non-déclaré est largement appréhendé comme une réaction nécessaire face à un monde de plus en plus dur : il est une façon de s'en sortir par ses propres moyens et, en un sens, de se protéger alors que l'Etat-Providence est perçu comme défaillant. Le travail non-déclaré s'en trouve par là-même légitimé.
- Parallèlement, le travail non-déclaré apparaît comme très profondément ancré dans les habitudes, aussi bien individuelles (en intervenant très tôt dans le parcours professionnel) que collectives (dans un certain nombre de secteurs).
- Cette situation fait que les freins au recours au travail déclaré apparaissent comme puissants et les leviers bien minces, même si certains existent.

Le recours à une activité non-déclarée : analyse des freins et leviers à travers notre approche Behaviour Change



Qu'est-ce que je gagne et qu'est-ce que je perds si mon activité est déclarée ?

Une dimension qui joue clairement en défaveur de la déclaration.

Les **coûts potentiels** à la déclaration apparaissent en effet évidents et immédiats :

- **Une perte de revenus** qu'on imagine conséquente. Une somme à laquelle on refuse de renoncer parce qu'elle permet justement de « joindre les deux bouts » ou bien constitue un « extra » qui permet de se faire plaisir.
- **Une perte d'activité.** Dans un certain nombre de cas, l'activité n'existe et ne peut exister que parce qu'elle est non déclarée (ex : restauration...). La déclarer n'est alors pas envisageable puisque cela conduirait à y renoncer totalement. Un frein important chez certains jeunes pour lesquels le travail non-déclaré permet d'accumuler les expériences professionnelles dans un monde du travail qui leur laisse peu d'opportunités.
- **Une perte de liberté** : le travail non-déclaré peut assurer une certaine liberté, loin des contraintes du travail « classique ». Y renoncer c'est abandonner une forme de souplesse et d'indépendance.
- **La lourdeur administrative** : la déclaration est spontanément associée à des démarches et procédures qu'on ignore ou qu'on maîtrise peu mais qu'on imagine lourds, complexes et vains.

A l'inverse les bénéfices à avoir recours à un travail déclaré sont minces, lointains et peu tangibles :

- **Les congés payés** peuvent toutefois constituer chez certains jeunes un levier incitatif.
- **Les droits au chômage mais surtout à la retraite** sont jugés insuffisants et trop lointains pour constituer des bénéfices intéressants, en particulier pour les plus jeunes (pour lesquels la retraite est un horizon inimaginable) et les plus âgés (qui ne se sentent pas concernés).
- **La reconnaissance symbolique et la valorisation financière** des activités accomplies peuvent être des bénéfices perçus par certains profils, notamment dans la restauration (pour prétendre à un certain niveau de salaire ou de responsabilités en cas de changement d'employeur).
- **En mineur, la sécurité du paiement apparaît parfois comme un levier**, dans le secteur de la restauration notamment.

Le recours à une activité non-déclarée : analyse des freins et leviers à travers notre approche Behaviour Change



Suis-je en mesure d'accepter un travail déclaré ?

Avoir recours à un travail non-déclaré n'apparaît généralement pas comme une éventualité envisageable à court ou moyen terme.

- Soit que le travail non-déclaré est imposé par les règles non-écrites du secteur ou de l'employeur. On n'a donc d'autre choix que de s'y conformer, sauf à renoncer à l'activité.
- Soit qu'il est préféré par les clients (services entre particuliers de gré-à-gré) : la non-déclaration « arrange » tout le monde, y renoncer serait contre-productif.

Par ailleurs la déclaration de ces activités est, dans un certain nombre de cas, envisagée comme une démarche assez abstraite, dont on méconnaît les règles : même si on le souhaitait, on ignore la marche à suivre pour déclarer ses activités.

Mais surtout, la déclaration de l'activité n'est pas liée à un objectif plus global et collectif qui le justifierait : **l'impact de la non-déclaration de leur activité sur la situation économique globale est à cet égard totalement minimisé.** Dès lors, quel intérêt à rompre un statu quo qui paraît arranger tout le monde pour des retombées individuelles limitées (cf. Coûts et bénéfices) et un impact collectif qui reste impensé ?



Quelle connaissance et légitimité perçue des règles et sanctions en la matière ?

Même si l'illégalité de la non-déclaration est évidente pour tous, le risque de sanction et de contrôles est perçu comme très limité.

- Le risque de contrôle est très largement perçu comme faible (ce que certains regrettent parfois, par exemple dans la restauration) : l'éventualité d'être « pris » et plus encore sanctionné apparaît comme anecdotique voire même ridicule (par exemple pour des activités d'aides aux devoirs).
- Beaucoup remettent en cause la légitimité même de sanctions à l'égard d'activités qui restent marginales et/ou permettent d'assurer un complément de revenu indispensable. Ces sanctions seraient perçues comme injustes, émanant d'un Etat « déconnecté » de la réalité alors que les mauvais exemples « d'en haut » s'accumulent.

Le recours à une activité non-déclarée : analyse des freins et leviers à travers notre approche Behaviour Change

MORALITÉ



Recourir à une activité déclarée est-elle « la bonne chose » à faire moralement ?

De manière transversale, les personnes rencontrées n'ont pas le sentiment, en exerçant une activité non déclarée, d'agir de manière moralement condamnable.

Au contraire, l'activité non-déclarée peut être parée de **valeurs morales positives** :

- **La liberté**, une forme d'indépendance par rapport au monde du travail,
- **La recherche d'un accomplissement professionnel** dans un cadre alternatif à la norme,
- **La débrouillardise**, le système D : en se situant aux marges d'un monde du travail de plus en plus dur et concurrentiel, on se joue de lui et on le défie.
- **L'indépendance, voire la résistance**, vis-à-vis d'institutions publiques dans lesquelles on a perdu toute confiance et plus largement d'un Etat-Providence perçu comme insuffisamment protecteur.
- **La solidarité, l'humanité** : dans le cas de services à la personne de gré-à-gré, l'activité non-déclarée – hors donc d'un cadre contractuel – se rapproche de l'idée d'un service rendu entre égaux (contre dédommagement, plutôt que rémunération).

Dès lors, la déclaration de l'activité n'apparaît qu'en mineur comme une bonne chose à faire moralement. C'est notamment le cas de certains adultes – responsables de familles – qui y verraient une forme de reconnaissance du travail accompli.



NORMES

Comment le travail non-déclaré est-il perçu par l'entourage proche ou lointain ?

Un travail « au noir » bien souvent perçu comme une activité normale, courante et largement acceptée, sinon encouragée.

- Dans certains secteurs (restauration, spectacle...), la non-déclaration de tout ou partie de l'activité apparaît comme la règle, largement acceptée, voire la condition de la viabilité économique du secteur.
- Chez certains, une activité non-déclarée qui peut même constituer une forme de contre-modèle, un monde entre-soi (« entre petits ») où l'on peut être utile, versus un « système » dont on se sent exclu.
- Une normalité d'autant plus acceptée que le « manque à gagner » collectif (en termes de cotisations ou de protections sociales) n'apparaît pas comme un sujet.

Le recours à une activité non-déclarée : analyse des freins et leviers à travers notre approche Behaviour Change



Quel est le poids des habitudes dans le travail non-déclaré et en quoi peuvent-elles être un frein au recours à un travail uniquement déclaré ?

De la même manière qu'il s'inscrit dans des normes sociales partagées, le travail non-déclaré s'ancre fortement dans les habitudes.

- Il est un mode de travail habituel dans certains secteurs (restauration, spectacle)...
- ...et surtout il se met en place de manière simple et presque naturelle dans de nombreux cas (petits travaux, aides à la personne...).
- Des habitudes qui s'ancrent (parfois très jeunes) et ne sont pas remises en cause.



Quelle influence des biais cognitifs ou raccourcis de pensée dans la déclaration ou non des activités exercées ?

Les différents entretiens semblent indiquer le poids de trois biais cognitifs jouant en défaveur de la déclaration :

- La surestimation de ce que la déclaration des revenus ferait perdre en termes pécuniaires par rapport aux gains en termes de droits à la retraite ou au chômage. Une tendance à s'estimer par avance perdant qui semble largement reposer sur l'ignorance de la valeur des droits acquis.
- La préférence pour le présent : on préfère gagner plus maintenant – surtout quand ces sommes sont indispensables pour boucler un budget serré – plutôt que de bénéficier *plus tard* de droits et de protections (souvent perçus d'ailleurs comme hypothétiques).
- La préférence pour le « cash », l'argent liquide, associé au travail non-déclaré et qui semble le rendre plus rémunérateur encore. Déclarer le travail est associé à une dématérialisation de l'argent gagné qui tend à le rendre moins réel.

Le recours à une activité non-déclarée : analyse des freins et leviers à travers notre approche Behaviour Change



Quelle influence du contexte, des outils disponibles et des sanctions encourues sur le recours au travail déclaré ?

Chez les personnes rencontrées, le recours au travail non-déclaré s'inscrit globalement dans un contexte de très large défiance à l'égard des institutions politiques et administratives.

- Ces dernières sont avant tout perçues comme menaçantes et inquisitrices plutôt que comme susceptibles d'assurer une protection ou une aide.

Ce contexte général tend à inscrire le travail non-déclaré comme une solution légitime et souvent « naturelle ».

Dans ce cadre, on observe une grande méconnaissance des outils ou mesures qui permettraient d'avoir recours au travail déclaré (cf. page suivante) mais aussi des sanctions qu'on pourrait encourir.

- Pour ceux qui sont à l'origine de leur propre activité (services entre particuliers), le sentiment qu'il n'existe pas de procédures simples et rapides sur la marche à suivre pour déclarer son activité. La non-déclaration apparaît comme la solution la plus « facile ».
- Le sentiment assez partagé qu'il existe un certain seuil de tolérance collectif et institutionnel à l'égard du travail non-déclaré même si l'on ignore où ce seuil se situe.

Le contexte apparaît ainsi largement comme un frein à la déclaration. Tout semble fait aux yeux de ces travailleurs pour maintenir et faire se préserver la situation actuelle de tolérance (voire d'encouragement) à l'égard du travail non-déclaré.

Le recours à une activité non-déclarée : analyse des freins et leviers à travers notre approche Behaviour Change



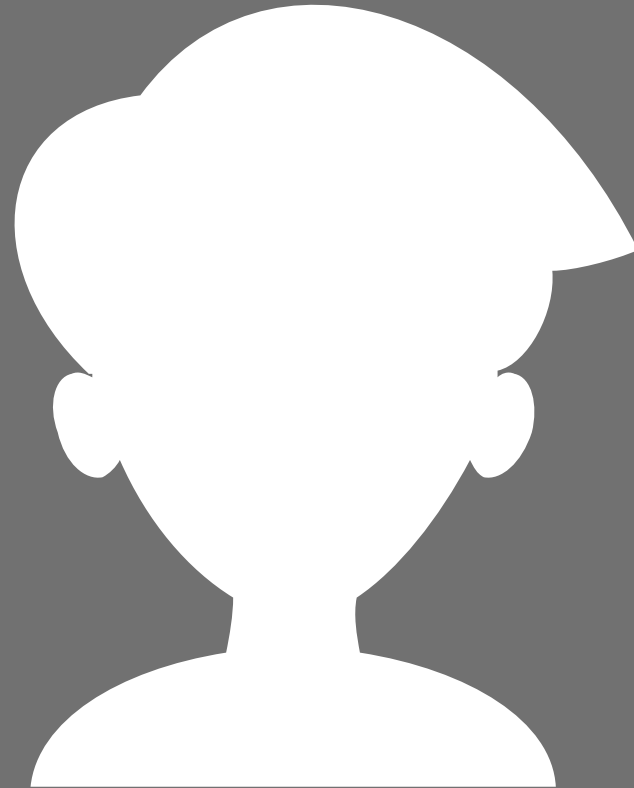
Les dispositifs existants qui ont été proposés aux personnes interrogées au cours des entretiens étaient très largement inconnus. Après présentation, la plupart ont suscité une indifférence polie même si certains ont pu susciter un relatif intérêt. Un éventuel recours impliquerait toutefois d'apporter auparavant la preuve de la simplicité et du bénéfice individuel apportés par ces outils.

- **Le Chèque Emploi Service pour les particuliers employeurs.** Parmi les personnes exerçant des prestations de service de gré-à-gré (et qui pourraient être concernés par le CESU en tant qu'employé), certains ont entendu parler de ce dispositif sans en connaître réellement la portée, considérant qu'il est de faible intérêt pour eux puisqu'ils n'en sont pas les principaux destinataires. Ils ne vivent en effet pas du tout leur transaction avec leur client comme une relation de subordination, mais plutôt comme un rapport d'égal à égal d'échanges solidaires entre particuliers à « petits » moyens. Le CESU n'est donc pas envisagé comme un dispositif pouvant répondre à leurs situations.
- **Le Chèque Emploi Associatif :** ce dispositif n'était pas connu des interviewés qui auraient pu l'utiliser. Une fois présenté, il est jugé pertinent notamment dans le secteur de l'évènementiel / du spectacle où la forme associative est assez présente. Dans ces secteurs, l'évènement crée à un « moment T » une réelle effervescence en termes de recrutement et d'organisation : sur un temps très limité, il s'agit de trouver les prestataires et mettre en place l'ensemble de la prestation. Dans ces associations, il n'y a pas de « préposé » à l'établissement de contrats ou de fiches de paie. Aussi, le CEA s'il est une déclaration – contrat d'embauche prêt à l'emploi simple et facile et se réalisant en un clic – pourrait être une vraie aide pour ces petites associations, leur permettant de déclarer facilement les prestataires d'assurer leur protection sur le lieu de travail.
- **Le Titre Emploi Simplifié Entreprise :** inconnu des personnes interrogées, ce dispositif n'était pas adapté à la situation des personnes interrogées et n'a pas suscité d'intérêt ou de réaction particulière.

2

Les Jeunes

Un travail non-déclaré qui s'intègre naturellement dans un environnement en construction et souvent chaotique



2.1

**Les Jeunes : freins et leviers
au travail déclaré**



La situation des Jeunes, moins de 30 ans, sans enfants

Une période de leur vie « chahutée » où ils affrontent tout à la fois :

L'instabilité

- Des parcours professionnels qui passent ou sont passés par de longues périodes d'instabilité, quel que soit le niveau de diplôme (du BTS au Master).
- Beaucoup se cherchent encore à la fin de leurs études, font feu de tout bois et enchaînent CDD et boulots saisonniers dans les secteurs d'activité où l'emploi est relativement facile à trouver, typiquement la restauration et la grande distribution.
- Leurs niveaux de revenus sont très irréguliers et dépendent des emplois qu'ils parviennent à trouver. Leurs revenus dépassent rarement le SMIC. Un bon salaire, à leur stade, se situe entre 1600 et 2000 €.

La précarité

- Ils doivent constamment « jongler » :
 - Pour payer leur loyer et leurs dépenses quotidiennes.
 - Pour assurer leur sorties et leur loisirs et notamment les vacances auxquelles ils tiennent tout particulièrement.
 - Car, dans cette précarité, il ne s'agit pas uniquement de « bosser » mais aussi de voyager, de faire des rencontres, de se détendre.
 - Le travail non-déclaré, le « black », les y aide.

La compétition

- Ils affrontent la compétition en permanence :
 - Pour trouver un emploi ou même un « petit boulot » saisonnier.
 - Pour louer un appartement, étant désavantagés par leurs petits revenus, voire l'absence de feuille de paye.

Des jeunes jonglant avec leurs difficultés économiques et financières, tâchant de maintenir un équilibre intelligent entre travail, projets et loisirs, ouverts à tous types et formes de travail, y compris le non-déclaré, perçu comme inhérent à la vie économique actuelle.

Les types de travaux non-déclarés exercés

Le travail non-déclaré ou « black » : une pratique enracinée dans les mentalités et les usages

- Ces jeunes rencontrés connaissent le « black » depuis toujours pour l'avoir vu encouragé et pratiqué en toute impunité par leur famille et leurs proches :
 - **Dès l'enfance** : aider dans les restaurants et les commerces, faire du baby-sitting, de petits travaux (courses, bricolage, ménage) contre de l'argent de poche.
 - **Puis à l'adolescence, pendant les études et jusqu'à la période actuelle** :
 - Occuper les emplois saisonniers offerts par le tourisme, entre restauration (serveurs dans les « bouis-bouis » des plages ou les restaurants et fast-foods) et la vente ambulante.
 - Des jobs sans contrats de travail, payés entièrement au noir ou pour partie au noir, la plus petite partie du salaire étant alors déclarée.
 - Puis enchaîner les CDD dans la grande distribution, où les salaires sont très faibles, ou la restauration où prévaut un système de salaire « double » : déclaré sur un certain nombre d'heures, le reste étant constitué du « black ».
 - A noter que ce double système de salaire est parfois perçu comme plus avantageux que les CDD auxquels ils peuvent avoir accès, permettant de gagner des salaires nettement au-dessus du SMIC (jusqu'à 2500 €, voire au-delà). Ce système peut toutefois vite trouver ses limites car les tarifs horaires du non-déclaré sont tirés vers la bas, impliquant de « faire beaucoup d'heures » si on veut atteindre ces niveaux de salaire (une interviewée s'est vue proposer 8€/h au black alors que le prix du marché « au black » serait de 12€/h)
 - Certains cumulent un travail déclaré avec des « extras » au noir dans les restaurants ou les fast-foods ou d'autres petits boulots d'aide à la personne : promener les chiens, garder les enfants, faire des ménages, bricolage...

Les types de travaux non-déclarés exercés

- Par rapport aux employeurs qui ne les déclarent pas ou seulement en partie, l'attitude de ces jeunes n'est ni acrimonieuse ni dénonciatrice tant que leurs intérêts sont préservés. C'est-à-dire tant que les revenus qu'ils tirent du travail non déclaré sont plus avantageux que ceux d'un travail déclaré et qu'une certaine flexibilité (horaires, rupture de la relation de travail) leur est octroyée.
- En revanche, ils deviennent distants, critiques et amers lorsque le travail non-déclaré, en plus de ne pas offrir la sécurité du cadre légal, tire les salaires vers le bas, l'employeur apparaissant alors comme 'pas réglo', mais cette pratique semble minoritaire.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Jeunes



Le travail non-déclaré : un incontournable quand on veut travailler

- En raison de leur situation financière et économique instable et d'un contexte où l'emploi est sinistré, **le travail non-déclaré s'impose sans même que l'on ait à y penser.**
- Il apparaît dans de nombreux cas comme une solution naturelle si l'on veut travailler.

- A l'inverse, « le monde du travail » et les institutions qui l'encadrent apparaissent comme lourdes, chronophages mais aussi « fliquantes » et/ou inquisitrices (Pôle Emploi, Urssaf, Sécu...).
- Ils pourraient avoir envie de faire sans pour économiser du temps et de l'énergie. Mais les bénéfices des dispositifs existants sont peu connus et leur semblent toujours différés ou improbables.
- Seuls facteurs qui pourraient les pousser à se résoudre au travail déclaré : pour obtenir un prêt bancaire, une caution pour un appartement...

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Jeunes



A cet égard, le travail non-déclaré apparaît, malgré ses désagréments, comme avantageux dans leur situation

- Il est **une aubaine** :
 - Pour sa **flexibilité** et son caractère **cumulable** (plusieurs petits boulots à la fois) qui leur permet de mieux gagner leur vie que dans un travail déclaré non ou peu qualifié. Refuser des activités non-déclarées reviendrait à déstabiliser leur fragile équilibre professionnel et financier car le cocktail de jobs cumulés qui fait leur équilibre est intrinsèquement lié au travail non-déclaré.
 - Pour son apport d'**argent liquide** et immédiatement disponible qu'ils peuvent utiliser à leur guise, soit pour assurer leur quotidien, soit pour s'offrir des plaisirs, petits (des objets technologiques par exemple) et grands (vacances, voyages au long cours)
- Mais il peut aussi être **une source de frustration** quand le rapport de force est sans équivoque en faveur de l'employeur :
 - Quand on est payé en dessous des prix du marché officiel ou pire, en dessous des prix du marché du « black ».
 - Quand toutes les heures travaillées ne sont pas payées.

« J'aime le cash. En avoir dans ma poche. Le toucher. J'ai l'impression d'être la reine du pétrole ! D'être libre, de faire ce que je veux, quand je veux. Tout de suite ! » Maïa, 18 ans

« Dans mon poste de serveuse actuel, je suis payée en partie au black. Mon salaire horaire pour les « extras » est faible. Je devrais avoir 12€ de l'heure et on m'a proposé 8€ pour commencer. Je monte petit à petit. J'ai 9,5€ maintenant. Mon patron me reprendra peut-être quand je rentrerai de voyage. J'espère avoir 10€ » Sophie, 23 ans

**Une relation ambivalente au travail non-déclaré :
Entre promesse de « mieux vivre » (accès facilité à la consommation) et risques
de frustrations (se sentir exploité).**

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Jeunes



D'autres bénéfiques – plus indirects – du travail non-déclaré sont également perçus : la liberté qu'il procure et l'expérience qu'il assure

- Des Jeunes tous en projet, dans **une dynamique de réalisation**, se cherchant un avenir :
 - Ils n'ont pas la volonté de « se presser », mais la volonté de « se trouver ».
 - Ils ne veulent pas de la carrière sclérosante des parents ou des grands-parents, mais aspirent à un travail qui ait « du sens ».
- Dans ce contexte, **le travail non-déclaré est un travail comme un autre, voire meilleur qu'un autre, pour accumuler expérience professionnelle et ne pas rester statique**. C'est un travail :
 - **Pratique** d'un côté, car il leur permet d'acquérir des expériences variées et de se maintenir en mouvement, en projet, ce qu'ils ne peuvent pas avoir avec du travail déclaré (trop rare).
 - Tout en les laissant **libres** : le travail non déclaré ne les engage pas outre mesure, comme un contrat déclaré pourrait le faire. Déclarer voudrait dire qu'ils ont complètement réussi leurs projets, qu'ils n'ont plus besoin de l'argent « réactif » issu du non déclaré.
 - Pour certains, le travail non-déclaré combiné avec le statut d'auto-entrepreneur donne la possibilité de gérer son développement comme on l'entend et de déclarer (ou non) selon sa situation du moment.
- Dans le même temps, ces jeunes peuvent cependant craindre le cercle vicieux du cumul des petites jobs sans envergure qui les tirent vers le bas.
- Enfin, ils peuvent envier les congés payés confortables (surtout en CDI) propres au travail déclaré, quand, eux, doivent financer leur congés.

« Si je ne travaillais pas au black, je ne pourrais pas réaliser mes projets de voyage. Les boulots déclarés que je pourrais trouver paieraient trop peu. Je ne me vois pas caissière à Carrefour ! » Sophie, 23 ans

« Travailler me permet d'acquérir de l'expérience professionnelle, de rencontrer des gens, de me faire des collègues, Quand on est jeune et qu'on veut travailler, il faut passer par là » Vania, 27 ans

**Un enchaînement d'expériences qui les enrichit et leur permet de rester dans une dynamique professionnelle...
...à condition toutefois de ne pas s'éterniser dans le black et d'avoir « la bonne pioche » (éviter les boulots sous-payés).**

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Jeunes



Le travail non-déclaré c'est aussi se constituer sa vie « à soi » et « pour soi », plus que répondre à la norme d'un système

- Une situation instable financièrement et professionnellement qui n'est pas forcément mal vécue tant elle apparaît comme normale dans leur entourage, la perspective d'une stabilité réelle ne semblant plus possible avant 30 ans.
- Mieux, ces Jeunes peuvent trouver dans leur vie de travail « chaotique » **des motifs de satisfaction** versus la carrière de leur parents ou grands-parents : avoir une vie plus aventureuse, moins routinière.
- D'ailleurs, ils n'envisagent pas la vie dans une logique forcément cumulative (gagner plus) et carriériste (grimper les échelons) ; ils revendiquent davantage le fait de ne pas avoir « une vie de con », de vivre plus pour soi que pour « le système », en alternant des périodes de travail et des « breaks », avec plus ou moins d'argent et plus ou moins de temps pour soi.
- Dans cette perspective, **le travail non déclaré leur paraît adapté car plus flexible et plus accessible que le travail déclaré**. Il semble ainsi s'inscrire comme une norme, largement acceptée par leur entourage.

« Je ne veux pas passer ma vie à travailler comme une bête, je veux vivre sans beaucoup d'argent à la campagne, pas vivre en dehors du système mais se préparer à vivre sans le système, créer mon boulot, prendre du temps pour moi, ne pas me mettre la pression. Et je peux cumuler deux boulots pendant 6 mois et puis après rester un an sans bosser » Sylvain, 28 ans, Paris

Si leur norme consiste à se réaliser en cumulant projets et activités non-déclarées, ces jeunes veulent aussi pouvoir faire des « breaks », prendre des vacances. Mais ils peinent à les financer : les congés payés du travail déclaré (notamment en CDI) apparaissent alors enviables.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Jeunes



Recourir au travail non-déclaré s'est enfin s'inscrire contre un « système » et des institutions perçues bien davantage comme des entraves que comme des aides

- Une génération qui vit **un changement de paradigme**, ne comptant plus sur le travail salarié classique en CDI, devenu une denrée rare.
- Ils ont perdu la foi dans les institutions qu'ils peuvent sentir comme déliquescents et inaptes à les protéger et à leur assurer un avenir. Ainsi, beaucoup pensent **qu'ils ne pourront de toutes façons pas bénéficier d'une retraite** dans la mesure où elle n'existera plus quand arrivera leur tour.
- Dans ce contexte, la planche de salut ne leur paraît pas être dans les institutions mais bien dans **la débrouille**, le système D, l'entrepreneuriat et le cocktail entre déclaré et non-déclaré qu'ils ont toujours connu.
 - Les institutions, au contraire, font l'objet d'une réelle méfiance : elles peuvent venir fliquer, tracer et casser sa dynamique économique en « traçant » les revenus non-déclarés.
 - Non seulement « le black » n'est pas un interdit pour eux, mais il est devenu consubstantiel à leur manière de vivre malgré tous ses défauts.

« Je crois qu'il faut se préparer à vivre sans le système, tout peut faillir du jour au lendemain. En France, il y a l'endettement qui est un gros problème. Quand à la retraite, je n'y crois pas, cela n'existera plus quand j'y arriverai » Sylvain 28 ans Paris
« Je me méfie des banques. Elle peuvent moucharder, s'inquiéter si trop d'argent entre sur un compte » Maïa, 18 ans, Paris

**Compter sur soi, s'émanciper des tutelles des institutions dont ils n'attendent pas grand chose, sinon du contrôle, des entraves et un freinage de leur élan.
Leur conviction : mieux vivre plutôt en dehors du système que dedans... pour être plus tranquille !**

Les éventuelles motivations au travail déclaré évoquées par les Jeunes

L'avantage du travail déclaré perçu comme le plus motivant : les congés payés du CDI

- **L'absence de couverture sociale ou de cotisations retraite motive peu :**
 - Les risques associés à la maladie ou à l'accident les effleurent mais sans qu'ils s'y arrêtent très longtemps car ils sont jeunes, pleins d'énergie et pensent avoir le ressort qu'il faut pour rebondir.
 - Cotiser pour sa retraite leur semble un peu dérisoire... Ils écartent le sujet en affirmant leur conviction qu'il n'y aura plus de retraite lorsqu'ils auront l'âge de la prendre.
- **Les indemnités chômage associées au CDI peuvent leur apparaître comme un avantage**
 - Eux n'y ont pas droit : tous leurs gains sont « au black » ou ils n'auront droit qu'à de faibles indemnités si leur salaire n'est qu'en partie déclaré.
- **Le point le plus motivant pour eux est la perspective de congés payés.**
 - Des congés payés consistants qui « tombent » régulièrement alors qu'ils ont droit à moins de congés ou qu'ils doivent se battre pour dégager l'argent nécessaire à leurs vacances.
- **Dans ce contexte la sortie du travail non-déclaré n'est pas réellement envisagée en tant que telle.**
 - S'estiment en recherche ou en construction de vie, ces jeunes n'envisagent pas de stabilisation de leur situation avant 30 ans. Un contrat déclaré faiblement rémunérateur et enfermant dans un emploi du temps et des contraintes strictes peut les desservir, être perçu comme entravant leurs études et leur recherche d'accomplissement professionnel et personnel (voyages/découvertes)
 - La sortie du travail non-déclaré pourrait être envisagée quand ils se sentiront suffisamment stables dans la voie professionnelle qu'ils se seront choisie ou, pour ceux qui ont trouvé leur voie, lorsque leurs projets (auto-entrepreneuriat ou association) ne seront plus balbutiants mais plus installés.

2.2

Les Jeunes : portraits et trajectoires



Le parcours de Sophie¹, 23 ans, célibataire, serveuse à Montpellier



- Sophie se cherche. Elle a obtenu un Master en Aménagement du Territoire mais s'est rendue compte, après un stage de 6 mois effectué en mairie, que ce travail ne lui convenait pas, il était trop sédentaire et trop bureaucratique.
- Elle s'est engagée dans la restauration « en attendant » de trouver sa voie. Elle s'octroie une « pause de 2 à 3 ans » au cours de laquelle elle compte enchaîner les CDD dans ce domaine avant de se décider. Ce système lui permet de voyager et de découvrir d'autres cultures. L'Asie est son continent favori et son prochain voyage la conduira au Cambodge-Laos-Thaïlande..
- Boursière pendant ses études, elle a acquis une première expérience du métier de serveuse à travers les « contrats McDo » qu'elle a enchaînés pendant 3 ans, à raison de 15h par semaine contre une rémunération de 500 € mensuels nets. Peu avantageux en termes de rémunération, ce passage par McDo lui a été profitable : une bonne formation permettant d'acquérir de bons réflexes (rapidité, hygiène) et un sens du travail en équipe.
- Elle travaillé depuis dans plusieurs restaurants pour se stabiliser dans un nouveau concept de restauration rapide qu'elle trouve satisfaisant sur le plan du travail et des relations humaines. Une partie de son salaire est déclarée sur la base de 24h (soit 700 €) le reste lui est payé au « black » à un tarif inférieur à celui du marché. Elle a réussi à passer de 8 € de l'heure à 9,5 €, alors que le « prix du marché » est de 12 € Elle trouve une compensation partielle dans la prime d'activités qui lui rapporte 290 € par mois et dans l'APL qui prend en charge une partie de son loyer.
- Elle a commencé à travailler au noir dans le restaurant de ses parents vers 15 ans, d'abord en cuisine puis comme serveuse pour se faire de l'argent de poche. Elle a également travaillé au noir pendant l'été en tant que vendeuse ambulante sur les plages. Elle a poussé sa charrette pendant 4 mois munie d'un faux contrat. Les gains, basés sur 40% du CA, étaient partagés entre tous les vendeurs sans prise en compte des ventes de chacun. Elle a gagné au total 2 000€. Elle a subi des contrôles de la part de l'URSSAF qui se sont soldés par des interrogatoires des vendeurs mais n'ont pas conduit à un arrêt de l'activité.
- Le travail non-déclaré ne lui paraît pas condamnable. Elle ne se pose pas trop la question de la répartition des revenus issus de l'impôt qui lui semble très obscure. Elle voit mieux les résultats produits par les impôts locaux.

De son aveu très timide à l'adolescence, son caractère est devenu bien trempé et s'est affirmé face aux difficultés qu'elle a dû affronter (absence de soutien familial pendant ses études, mauvaise orientation professionnelle). Elle n'est pas prête à renoncer à son indépendance et veut vivre le temps de quête de soi (qui passe par les voyages au long cours) qu'elle s'est octroyée le mieux possible. Les leviers qui pourraient l'inciter à déclarer seraient un plus grand confort salarial et le paiement de congés payés.

¹ Les prénoms ont été modifiés

Extraits du discours de Sophie



« Le travail est une obligation pour gagner sa vie. Quand j'aurai trouvé ma voie, je serai prête à travailler dur pour aller plus loin »

« J'ai fait un Master en Aménagement du territoire et me suis aperçue que ce travail ne me convenait pas. Trop « bureau » pour moi »

« J'ai commencé à travailler très tôt dans le restau de mes parents. Pour me faire de l'argent de poche. J'ai continué par la suite quand je n'avais pas cours »

« Il y a plein de petits boulots sur les plages, l'été, dans la région. J'ai travaillé dans des paillottes où on était tous au noir. La consigne en cas de contrôle, c'était de tout laisser tomber et de courir ! »

« J'ai poussé une charrette pendant 4 mois sur la plage. Tout était payé au black et l'argent était partagé entre tous les vendeurs, à part égale, quelles que soient les ventes effectuées. Je n'aimais pas ce système. On avait de faux contrats. On a été contrôlés une fois et interrogés mais il ne s'est rien passé. J'ai fini la saison et gagné à peu près 2000 € »

« McDo a été une bonne formation. Pas très bien payé, 500 € par mois, mais ça m'a permis d'acquérir de bons réflexes comme la rapidité, l'hygiène et un sens du travail en équipe ; ça m'a servi pour la suite dans la restauration »

« Dans mon poste de serveuse actuel, je suis payée en partie au black. Mon salaire horaire pour les « extras » est faible. Je devrais avoir 12€ de l'heure et on m'a proposé 8€ pour commencer. Je monte petit à petit. J'ai 9;5€ maintenant. Mon patron me reprendra peut-être quand je rentrerai de voyage. J'espère avoir 10€ »

« Déclarer son travail pour payer des impôts. Plus d'impôts. D'accord, ça sert à payer les dépenses publiques, la redevance télé, un pourcentage va aux retraites. Mais je vois mieux où vont les impôts au niveau local. Tous les habitants peuvent le voir »

« On a plus d'aides avec le travail non-déclaré. Je touche les APL et la prime d'activité »

« Les inconvénients de ne pas tout déclarer, c'est qu'on n'a pas de congés à 100%, on n'est pas couvert à 100% en cas d'accident. On a des petites indemnités chômage »

Le parcours de Maïa, 18 ans, étudiante, auto-entrepreneur dans le domaine du spectacle, Paris



- Maïa n'a que 19 ans mais « s'est trouvée » depuis longtemps : elle veut réussir dans le monde du spectacle où elle est entrée dès l'âge de 13 ans grâce à un rôle dans une série TV et a tourné pendant 3 mois pour une rémunération de 850 € par jour. Depuis, elle a un agent qui la suit et lui procure de petits cachets de temps à autres. Devenue majeure, elle a récemment pu débloquer l'argent qu'elle a gagné grâce à ces cachets et envisage de le réinvestir dans une compagnie de danse qu'elle a montée avec une amie suisse.
- Elle a eu son bac à 17 ans en section Sport Etudes et étudie actuellement pour décrocher une licence Arts du Spectacle.
- Elle vit chez ses parents qui lui donnent 600 € par mois d'argent de poche. Cet argent lui sert à payer son agent ainsi que ses voyages entre Paris et la Suisse, son pays d'élection. C'est là qu'elle veut créer sa compagnie de danse car les salaires y sont élevés et la fiscalité plus avantageuse qu'en France. Elle a d'ailleurs ouvert un compte en Suisse où elle dépose l'argent qu'elle gagne dans ce pays et celui qu'elle gagne 'au black' en France en donnant des cours et en cachets associés à des prestations artistiques diverses (danse essentiellement mais aussi théâtre et cinéma).
- Elle décrit la griserie que lui procure la possession de « cash » : un argent « rien qu'à elle », « qui va dans sa poche, qu'elle peut palper » et utiliser comme bon lui semble, sans qu'il soit ponctionner par l'impôt ou les taxes.
- Une partie de ses activités – essentiellement les cours de danse et d'expression théâtrale qu'elle donne dans des écoles privées – sont déclarées. Elle a créé sa micro-entreprise il y a un an et facture ses prestations en auto-entrepreneur. Elle s'est fait aider par ses parents pour toutes les démarches de création et de déclaration qui la rebutent et l'effraient : « une masse de papier à gérer ». Elle craint particulièrement l'URSSAF et les impôts, dans l'hypothèse où « ça ne marcherait pas » et où elle n'aurait plus d'argent pour payer impôts et taxes.
- Elle pratique le travail au noir depuis son enfance : ses parents restaurateurs la rémunéraient pour ses prestations en cuisine dès l'âge de 10 ans et, plus tard, comme serveuse.
- Pour elle, le travail non-déclaré est une affirmation de la liberté de l'individu face à des institutions étatiques prédatrices.

Une personnalité pétillante, enthousiaste, portée par une vocation précoce et favorisée par un environnement familial et (déjà) professionnel stimulants. Décomplexée par l'argent et le travail non-déclaré, Maïa affirme une forme de liberté très individualiste.

Les leviers pour l'inciter à déclarer devraient être immédiatement perceptibles et tangibles, servir directement ses projets (obtention de financements, soutien dans ses démarches de recherche de prestations artistiques).

Extraits du discours de Maïa



« J'ai la chance d'avoir une passion et de savoir ce que je veux. J'ai le sentiment d'être un oiseau rare. La plupart de mes amis galèrent et enchaînent les petits boulots »

« La black, tout le monde en fait ou a envie d'en faire. Tout est devenu trop cher, surtout pour les jeunes. Le loyer, la bouffe, les études. On se défend comme on peut »

« J'ai commencé à me faire de l'argent de poche très jeune en aidant dans le restau de mes parents. J'étais à la caisse. Et j'ai continué depuis en faisant un weekend ou une soirée quand ils ont besoin de renforts »

« Je fais des cachets au black régulièrement. J'en fait aussi gratuitement. C'est comme ça dans le spectacle. On espère un retour d'ascenseur par la suite»

« J'aime le cash. En avoir dans ma poche. Le toucher. J'ai l'impression d'être la reine du pétrole ! D'être libre, de faire ce que je veux, quand je veux. Tout de suite ! »

« Monter une auto-entreprise, d'accord ça prend 5 minutes sur Internet. Mais il y a tout ce qui suit. Une masse de papier à remplir. Je me fais aider pour tout ça par mes parents et par leur avocat »

« J'ai reçu il y a peu une lettre de l'URSSAF. J'ai eu peur de l'ouvrir. J'étais sûre d'avoir fait quelque chose qu'il ne fallait pas faire. En fait, il m'informaient seulement que tout était en ordre et que j'étais bien inscrite ! »

« Je me méfie des banques. Elle peuvent moucharder, s'inquiéter si trop d'argent entre sur un compte »

« J'ai des amis très brillants qui, à bac +7 ou +8, galèrent pour moins que le SMIC et doivent payer le loyer d'une chambre minuscule 700 ou 800 € . Ils bossent chez McDo le soir. Ils vont de « contrat McDo » en « contrat McDo » »

« La Suisse fait rêver beaucoup de gens. Certains Français passent la frontière tous les jours pour gagner trois fois ce qu'ils gagnent en France. Et les impôts sont moins lourds. Et les banques moins regardantes »

Le parcours de Valérie, 23 ans, en couple, commerciale



- Valérie a connu un parcours professionnel mouvementé. Elle a fait un BTS de publicité puis a enchaîné par la fac mais sans conviction, davantage pour toucher l'argent de la bourse que pour les études.
- Ne sachant pas vers quel métier s'orienter, elle a commencé par un contrat de professionnalisation en alternance rémunéré 600 € par mois sans embauche à la clé puis toutes sortes de « boulots » avant de se stabiliser. Missions d'intérim plus ou moins bien rémunérées dans toutes sortes d'entreprises, de la poissonnerie d'Intermarché à la téléprospection pour une entreprise de panneaux photovoltaïques jusqu'à une entreprise de tris de déchets.
- Elle s'est ensuite orientée vers la restauration où elle a expérimenté plusieurs fonctions, de serveuse à barman et jusqu'à des postes de manager. Certains de ces postes étaient entièrement non-déclarés, d'autres pour partie déclarés et pour partie en « extras », c'est-à-dire au « black ». Le cas de figure le plus fréquent : 35h sur la base du SMIC et jusqu'à 60 ou 70h non-déclarées pour un salaire aux alentours de 3 000 € (pourboires inclus, soit 1/3 de la rémunération) dans les périodes fastes.
- Valérie s'est stabilisée en CDI il y a 5 ans dans un travail de commerciale en vin. Son travail consiste à organiser des dégustations/ventes de vin chez des particuliers. Elle a un statut de VDI (vendeur à domicile indépendant) et une rémunération variable, pour partie fixe et pour partie indexée sur le CA qu'elle réalise. Dans les mois fastes, elle peut gagner jusqu'à 2700 € par mois. Elle aime son travail, tout particulièrement pour le contact avec les clients et les connaissances qu'elle acquiert en œnologie mais déplore de devoir y consacrer trop de temps, jusqu'à 60h par semaine.
- Elle continue à travailler « au black », organisant ses propres opérations de dégustation ou travaillant encore occasionnellement pour des restaurants ou des bars.
- Cet argent sert à payer les vacances (elle y tient particulièrement car elle s'octroie du temps pour elle, un temps qui lui manque cruellement compte tenu de ses horaires) ou à s'offrir des « trucs pour se faire plaisir ».

Une personnalité solaire, pleine de vitalité et d'humour nullement culpabilisée par le travail non-déclaré. Il s'agit pour elle d'une activité de toujours, répandue et acceptée par tous. Elle l'a pratiqué depuis l'enfance (aide dans la pâtisserie familiale) et considère qu'il n'est pas préjudiciable pour la collectivité, constituant une forme d'entraide, de « bonne guerre » contre un Etat gaspilleur.

Extraits du discours de Valérie



« Le monde du travail est bouché. Les grands parents entraient dans une entreprise et y restaient. Nous on a beaucoup moins de chances d'évoluer dans la même boîte. Il y a moins de travail, moins d'usines. Tout est délocalisé. Le CDI à vie, c'est fini »

« Il y a aussi plus de gens diplômés. Il faut les payer mieux. Les entreprises disent ne pas avoir d'argent pour payer les diplômés. Elles nivellent par le bas »

« J'ai commencé à travailler au noir à 10 ans dans la pâtisserie de mes parents. Je donnais un coup de main en cuisine et gagnais 10 €. A partir de 18 ans, j'ai enchaîné les boulots dans les restos et les bars. Serveuse, barman, manager. C'était toujours au black ou pour partie déclaré plus des « extras ». Faire des « extras » ça veut dire travailler au black. 35h déclarées et le reste au black, jusqu'à 60h per semaine. Et puis il y a les pourboires, jusqu'à 1/3 des revenus »

« Je fais toujours des extras dans les restos de temps en temps. 1 weekend tous les 2 ou 3 mois, une soirée par ci par là. Ça sert à payer les vacances ou un truc dont on a envie »

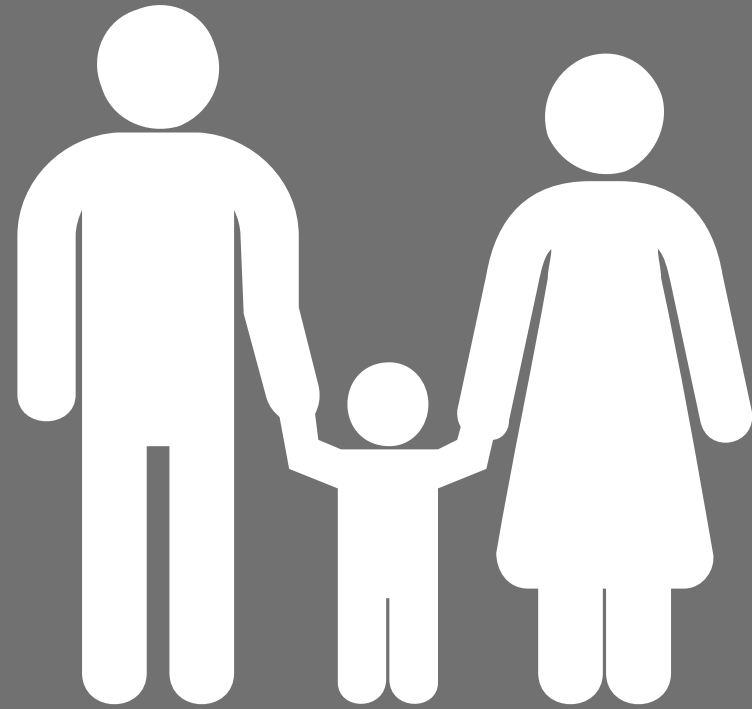
« Ce n'est pas notre petit black, nos 10€, nos 50€, qui vont creuser le trou de la sécu. Je ne vais pas aller en taule pour ça ! Par contre, il y a beaucoup d'argent de l'Etat qui part ailleurs, qui est gaspillé... par exemple dans les 16 000 € de maquillage de Monsieur Macron, tous les mois ! »

« Je propose à ma coiffeuse de la payer au black. Je sais qu'elle a un tout petit salaire. Il faut bien s'entraider. Tout le monde fait ça ! »

3

Les Familles

Des situations précaires dans lesquelles le travail non-déclaré constitue un complément indispensable



3.1

Les Familles : freins et leviers au travail déclaré



La situation des responsables de famille, à faible revenus, rencontrés

Des situations difficiles, toujours sur « la corde raide »

De faibles revenus

- Un poids financier des enfants qui pèse lourd sur des revenus faibles (au mieux le SMIC ou à peine plus) : éducation des enfants à assumer, charges associées à la maison, vie de plus en plus chère.
- Une vraie différence quand ils comparent avec « la vie d'avant les enfants ».
- Des situations encore plus difficiles financièrement quand le parent est isolé ou séparé.

Un horizon professionnel bouché

- Une orientation très tôt vers des filières professionnelles : CAP coiffure, bâtiment...
- Des formations faiblement diplômantes qui ne leur donnent pas accès à une vraie mobilité professionnelle, toujours réservée à plus diplômés qu'eux.
- Des personnes qui se sentent définitivement cantonnées à certaines tâches sans évolution possible.
- Ou qui luttent en vain pour obtenir une reconnaissance et une évolution qui tardent toujours à venir.
- Une aggravation de ces handicaps pour les Français d'origine immigrée qui n'ont pas pu suivre une scolarité 'normale' en France et en pâtissent toujours dans leur vie d'adulte.

Un emploi fixe pour toute sécurité

- Presque tous ont un contrat de travail qu'ils sont rassurés d'avoir et auquel ils tiennent.
- Perçu comme un rempart contre la précarité et l'instabilité dans lesquelles ils ont toujours très peur de tomber.
- Mais des salaires stagnants depuis des années et des postes sans perspectives d'évolution.
- Un travail qui leur offre le minimum qui les rassure mais insuffisant pour vivre.
« Quand on n'a pas de diplôme et qu'on trouve un job, c'est important de le garder, on prend ce que l'on a et on essaye de vivre avec » Djamel

Des familles qui ont intériorisé le fait qu'elles se trouvent au bas de l'échelle sociale et se sentent condamnées à y rester, qui n'ont aucun recours pour augmenter leurs ressources à travers leur travail actuel et qui se considèrent insuffisamment aidées par les politiques sociales familiales actuelles.
Dans ce contexte, le travail non-déclaré est appréhendé comme un choix motivé par la nécessité, contraint.

Types d'activités exercées au titre du travail non déclaré par ces familles

Des services de gré-à-gré entre particuliers pour compléter les revenus

Des personnes cadrées et rangées derrière un travail salarié, pour la plupart depuis des années, qui pratiquent une activité annexe* non-déclarée sans désir de l'étendre : un complément pour assurer leur survie financière.

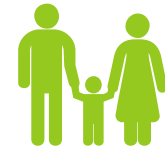
Une activité non déclarée :

- Qui consiste à **rendre des services** de gré-à-gré à des particuliers, à domicile et dans des domaines variés : cuisine, coiffure, accompagnement et assistance aux personnes âgées, bricolage, travaux de bâtiment...
- Qu'ils n'ont pas forcément souhaitée mais **qui s'impose à eux** comme une obligation à un moment donné pour boucler un budget trop tendu,
- Qui est souvent **circonscrite dans le temps** de manière à ne pas empiéter sur la vie de famille et préserver des heures de loisirs avec ses enfants,
- Qui est destinée à rester limitée pour ne pas affecter son travail principal mais aussi pour **rester prudent**. S'il s'agit de gagner la somme nécessaire pour boucler son budget, il convient également de ne pas être repéré par des entrées d'argent trop importantes.
- Dans l'arrangement de gré-à-gré qui préside à leur relation de travail non-déclaré, **l'esprit est d'emblée informel** : il s'agit de commerce, d'échange d'égal à égal entre un « prestataire » (eux) et un « client » (celui/celle à qui ils rendent service moyennant paiement). L'idée que la personne qui les emploie pourrait les déclarer n'est pas dans les termes de l'échange qui s'établit. Ils semblent ne pas en vouloir d'ailleurs, cherchant à s'émanciper de toute relation impliquant de près ou de loin une nouvelle forme de subordination.

Des personnes qui, loin d'être dans une logique d'accumulation ou de « bas de laine », ne cherchent qu'à s'assurer le complément de revenus nécessaires au maintien de leur précaire équilibre financier.

* A l'exception de Malika, auto-entrepreneuse, qui n'a que son activité principale pour vivre et ne déclare que 20% des revenus issus de son travail.

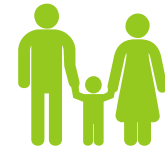
Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Familles



Une activité non-déclarée motivée par une nécessité : assurer un complément de revenu pour éviter de tomber dans la précarité

- L'activité non déclarée est présentée comme **une nécessité pour compenser de faibles revenus** et faire face à toutes les dépenses et charges d'une famille : éducation des enfants, aléas de la vie (séparation, problème de santé) et ce, dans un contexte où le coût de la vie ne fait que grimper même sur les produits de première nécessité (pain, lait, essence...).
- **Ce complément de revenu se chiffre à quelques centaines d'euros de plus par mois** (200-250 tout au plus) ; ce gain leur est indispensable pour éviter de basculer dans la précarité, c'est-à-dire dans une situation où ils ne pourraient plus assurer leurs dépenses pour eux et pour leurs enfants :
 - Peur de l'endettement,
 - Peur de l'absence d'argent le 20 du mois pour payer la nourriture des enfants,
 - Peur de ne plus subvenir correctement à leurs besoins (loisirs, école, activités...).
- A noter que, pour ces familles, **c'est souvent l'arrivée des enfants qui a fragilisé leur budget**, lequel pouvait encore être équilibré lorsqu'ils n'étaient qu'en couple.
- Ceci est encore plus vrai dans le cadre de parents isolés (un père divorcé estimait ainsi avoir environ « 500 euros de plus à sortir » chaque mois depuis qu'il est parent isolé).
- **Déclarer le fruit de leur travail non-déclaré leur paraît impensable financièrement.** Tous ont peur de perdre ce qu'ils ont gagné. Sans savoir exactement ce qui leur serait pris, ils imaginent leurs efforts de travail réduits à néant. Autrement dit, **s'ils déclarent, ils auront travaillé pour rien.**
 - Au delà, et s'y ajoutant, la peur de perdre leurs minima sociaux.
 - L'image d'un Etat qui prélève beaucoup trop, dont les barèmes ne sont pas adaptés à la faiblesse de leurs gains, revient très fréquemment dans leurs discours.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Familles



Une activité non-déclarée motivée par une nécessité : assurer un complément de revenu pour éviter de tomber dans la précarité (suite)

« Le black, cela nous sauve la vie, c'est une question de manger correctement du 1^{er} au 31 et ce n'est pas un luxe. On ne peut pas se faire déclarer même si on en a la meilleure intention du monde, la vie est trop dure » Malika, 28 ans auto-entrepreneuse coiffeuse

« Une nécessité, si je ne faisais pas cela, ma fille ne mangerait plus et je serais dans l'endettement » Madeleine, 56 ans, adjointe admin.

**Le travail déclaré et les revenus qu'il procure sont appréhendés comme une question de survie.
Ils leur sont essentiels pour ne pas tomber dans la déchéance et pour garder leur dignité et leur humanité.**

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Familles



Un autre bénéfice perçu au travail non-déclaré : une oxygénation bienvenue par rapport à un travail principal mal vécu

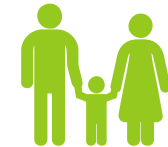
- Face à un travail principal stagnant en termes de salaires et d'évolution (mais qu'on ne quitte pas pour préserver sa sécurité : « *Quand on a un job, il faut mieux le garder* »)...
- ...le travail non déclaré – quand il consiste à rendre des services de gré-à-gré entre particuliers – est vécu plutôt positivement, voire **permet chez certains une libération** et ce, malgré les heures en plus à effectuer.
 - Ce travail permet de retrouver une autonomie, une indépendance de choix et de valeurs par rapport au travail salarié qui les occupe à titre principal et où ils sont subordonnés aux règles de l'employeur et à la « pressurisation » économique.
- Via leur travail non déclaré, ce sont eux qui définissent en coopération avec leurs clients les « règles » de l'échange. Tous insistent pour dire qu'ils ne font pas des « gros prix » par souci d'entraide, de solidarité entre soi :
 - **Redécouverte ainsi d'échanges souvent plus conviviaux et humains, plus chaleureux** avec leurs « clients-particuliers » que dans les relations de travail au sein de l'entreprise où chacun est dans une compétition de survie.
 - Au-delà, une certaine fierté parfois à l'idée de s'en sortir par ses propres moyens et selon ses propres valeurs alors que leur travail principal est « végétatif ».

« *Quand je rends service aux personnes âgées, je n'ai pas l'impression de travailler, j'ai l'impression de retrouver de l'humain.* »
Madeleine, 56 ans, adjointe admin.

« *Je suis passionnée par la cuisine, j'ai le plaisir de cuisiner pour les autres, cela m'apporte de l'argent, me permet de mieux vivre, d'avoir des extras.* » Sara, 40 ans éducatrice

Au-delà du strict besoin économique, le travail non-déclaré joue un rôle de décompression émotionnelle, face à un travail principal à bien des égards décevant et sclérosé qui ne leur concède pas de chances d'évolution ni financière, ni professionnelle.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Familles



Parce qu'il est nécessaire pour assurer leur survie économique et donc leur rôle de parent responsable, le travail non-déclaré acquiert une dimension morale

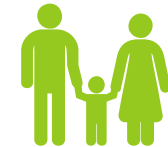
- Pour ces parents, leurs enfants représentent une valeur d'avenir et de transmission.
- Ce qui les hantent, s'ils devaient déclarer le revenu de leur activité non déclarée, c'est d'être imposé et/ou surtaxé, ce qui les mettrait dans **l'incapacité d'offrir à leurs enfants ce dont ils ont besoin** et auxquels ils « ont droit » pour leur éducation et épanouissement.
 - Ce travail « en plus » non-déclaré fonctionne souvent comme **la cagnotte pour les enfants**, l'argent qui va permettre de ne pas être trop juste pour une sortie avec eux, garantir le droit à leur faire plaisir, un vœu d'autant plus cher que ces familles veulent doter leurs enfants de ce dont ils ont été dépourvus : éducation, diplômes, culture, loisirs..
 - D'autant qu'aujourd'hui, les désirs et tentations des enfants, soulignent-ils, sont plus toujours plus chers et onéreux.
- Ces parents veulent aussi donner à leurs enfants une éducation scolaire meilleure que la leur (via l'enseignement privé) et / ou leur procurer des loisirs – musique, sport... –, ce qui a évidemment un coût important.
- Face à la faiblesse perçue des aides ou allocations familiales, le travail non-déclaré acquiert une dimension morale : **assurer un meilleur avenir à leurs enfants.**

« Avec l'argent que je gagne en plus, je peux inscrire mon fils à la musique et à la batterie, je peux sortir avec mes enfants, je peux leur payer des trucs. Si je n'avais pas cet argent, je ne pourrais leur offrir tout ça et ils resteraient à s'ennuyer à la maison. » Sara, 40 ans, éducatrice

« Les salaires ne sont pas très hauts, surtout quand on a des enfants, et les enfants demandent plus aujourd'hui quand on veut leur faire plaisir, les Playstations et tout ça, c'est cher. » Djamel, 45 ans, technicien de traitement des eaux

Cette peur de ne plus pouvoir remplir leur rôle de « bon parent » est un leitmotiv justifiant la non-déclaration de l'argent gagné. Ils veulent être certains qu'il se sera pas ponctionné, pour ne pas compromettre l'avenir de leurs enfants.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Familles



Recourir au travail non-déclaré c'est aussi recouvrer une dignité « entre semblables », en marge d'un système dont on se sent exclu

- Ces profils rencontrés se vivent comme **des « laissés pour compte » de la société d'aujourd'hui**. Ils n'attendent plus rien de l'Etat, des pouvoirs publics, des hommes politiques, de ces « gens d'en haut » qui ont une bonne situation et ne comprennent rien de ce qui fait la leur.
- Dès lors, le travail non déclaré apparaît comme **une manière de s'organiser entre soi, en dehors d'un système** qui les exclut, de se rendre des services « entre pauvres » et d'être solidaires.
 - Ils décrivent ainsi **des échanges plus égalitaires et donnant-donnant** avec leurs « clients-particuliers », en ce qu'ils pratiquent des prix adaptés à leurs situations financières. Ils estiment ainsi contribuer à rendre service en donnant accès à des prestations moins chères.
 - Cet aspect « donnant-donnant » dans ces échanges est un motif de fierté car il fait plaisamment contraste avec la société « d'en haut » où règneraient égoïsme et cupidité. Leur activité – non-déclarée – devient ainsi un exemple ou modèle à suivre.

« Les gens que je coiffe, ils n'ont pas beaucoup d'argent, je leur rend service en faisant des prix moins chers, on n'est pas là à s'assommer les uns avec les autres, on s'entraide et du black il y en a partout quand vous allez chez le garagiste par exemple, et heureusement, car cela nous aide à vivre » Malika, 28 ans, Coiffeuse

« Je ne leur prends pas cher, je leur fais des petits prix, on n'est pas là pour s'enrichir bêtement sur le dos des autres » Madeleine, 56 ans, adjointe admin.

« Ce que je gagne à côté c'est à moi quoiqu'il arrive, c'est un argent que je veux dépenser comme je veux. » François 45 ans maçon
« Si jamais je devais être prise et passer devant un juge, je saurais leur expliquer, j'ai ma conscience pour moi, j'ai deux enfants et besoin de vivre et éduquer mes enfants » Sara , 40 ans, Educatrice

Un travail non déclaré qui peut être ainsi vécu – et revendiqué – comme une revanche face à un ordre social qui, loin de les favoriser, les oublie. Ce travail devient ainsi une preuve de leur capacité à se reconstituer un monde à part où les règles éthiques basées sur l'échange et la solidarité leur conviennent mieux.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Familles



Face à un Etat-Providence perçu comme défaillant, un travail non-déclaré qui constitue un moyen de se protéger individuellement

- Les plus âgés ont le sentiment que l'Etat-Providence et les aides sociales qu'ils ont connus n'existent plus : **en l'absence de redistribution, il ne reste plus qu'à compter sur soi.**
- Cela constitue un frein important au fait de recourir à un travail déclaré ou de déclarer ses activités actuelles. Dans un monde où ils ont dû organiser leur propre système de survie face à ce qu'ils perçoivent être la faillite du système d'aide et d'organisation sociale « traditionnel » du travail, **ils refusent de se plier à des règles dont ils contestent la légitimité.**
- Certains des plus jeunes (ou ceux qui sont tentés par l'auto-entrepreneuriat) n'expriment **plus aucune attente à l'égard d'un Etat « qui n'est pas là pour eux »**. Dès lors, il ne reste qu'à se débrouiller seul, créer sa propre affaire, être son propre patron plutôt que d'opter pour le travail salarié où l'on ne maîtrise ni son temps, ni ses loisirs et où l'on gagne « une misère ».
- Les dispositifs existants qui pourraient leur permettre de déclarer leur activité (comme le CESU par exemple) sont méconnus et les bénéfices tangibles et individuels qu'il apportent difficilement évaluables.
- Une seule mesure dans les dernières années a su les intéresser et a été considérée comme conçue pour les aider : la défiscalisation des heures de travail supplémentaires, dont ils regrettent l'abandon.

« On les a tous eus, de droite, de gauche, et personne nous a aidés. Etre honnête, c'est payer et crever de faim, et si être malhonnête, c'est créer son truc et pouvoir se débrouiller seule, alors j'y suis ! » Malika, 28 ans, Coiffeuse

« Si on déclare, on nous retire ce que l'on fait comme effort pour survivre? Je serais d'accord pour déclarer seulement si on ne tient pas compte de ce que je gagne en plus » Madeleine, 56 ans adjointe administrative

La conviction aussi de plus en plus généralisée que « la débrouille » et le travail non-déclaré sont les seules choses sur lesquelles ils peuvent compter pour s'en sortir.

Les éventuelles motivations au travail déclaré évoquées par les Familles à faibles revenus

Des motivations cachées et fragiles, même si...

- L'image de soi peut être un levier. Des profils qui se décrivent comme des familles « morales », « bons parents » : pour cette raison ils peuvent mal vivre le fait de devoir cacher et marginaliser leur activité complémentaire.
- Ils aimeraient pouvoir en être fiers et pouvoir compter sur ces activités pour le calcul de leurs droits à la retraite.
- Pouvoir avoir des droits bancaires correspondant à toutes leurs heures de travail effectuées.

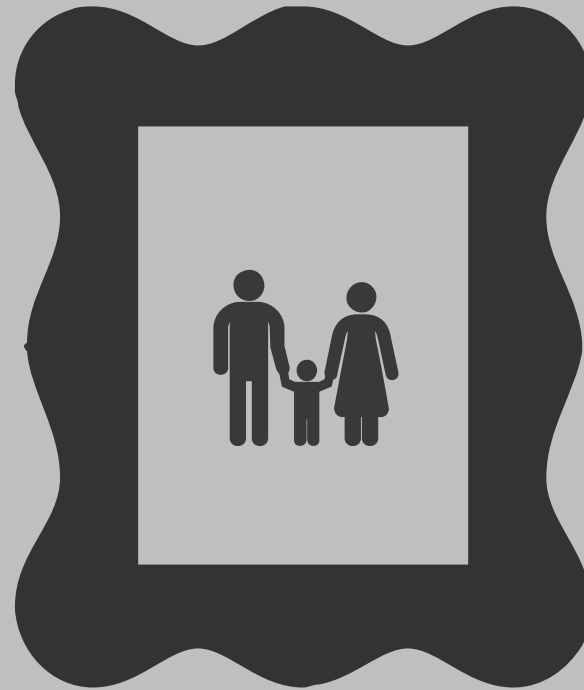
Il s'agit qu'ils comprennent mieux les barèmes et prélèvement appliqués, qu'ils en perçoivent la raison, en voient plus clairement la destination, de manière à ce que leur contribution leur apparaisse juste et proportionnée.

Les éventuelles motivations au travail déclaré évoquées par les Familles à faibles revenus

- Ces profils n'envisagent pas de perspectives de sortie du travail non-déclaré à court terme car, dans leur situation présente, **celui-ci est perçu comme vital**.
- Les perspectives de sortie du travail non déclaré émises sont toutes hypothétiques et envisagées à moyen/long terme et au regard de leur situation actuelle :
 - Si la vie actuelle était moins chère et que leur salaire de travailleur pouvait alors leur suffire pour vivre,
 - Si ils obtenaient la promotion qu'ils attendent et l'augmentation de salaire qui lui serait normalement associée,
 - Quand ils auront besoin d'un prêt bancaire nécessitant de faire état de revenus plus élevés, si ils décidaient d'acheter une maison par exemple,
 - Si les prélèvements sur leur travail étaient assurés d'être « justement » proportionnels aux sommes gagnées, le sentiment d'injustice fiscale étant prédominant.
 - S'ils étaient assurés de conserver leurs aides sociales et/ou de ne pas passer dans la tranche d'imposition supérieure.

3.2

Les Familles : portraits et trajectoires



Le parcours de Malika, 28 ans, auto-entrepreneuse, coiffeuse à domicile



- Malika a fait un CAP de coiffeuse, une voie qu'elle n'a pas réellement choisie : elle figurait parmi les orientations proposées aux filles qui quittent tôt l'école.
- Une première expérience en coiffure dans un salon avec des collègues qui n'a pas été satisfaisante à tout point de vue : collègues dans la compétition, jalouses d'un certain succès qu'elle pouvait avoir, des clientes jamais satisfaites trouvant à redire à la prestation pour tenter de faire baisser les prix, un patron absent qui laissait le salon aux mains de ses coiffeuses, des salaires jugés indigents...
- Un congé maternité qui l'amène à repenser sa vie, à l'envisager autrement, un besoin de plus grande flexibilité dans ses horaires de travail pour assurer une vie avec ses enfants, les amener à l'école, avoir des loisirs avec eux etc.; des aides durant sa maternité qu'elle ne veut pas perdre en reprenant un travail salarié.
- La décision prise de « se mettre en auto-entrepreneur » et de coiffer à domicile chez les particuliers, une activité qui la laisse libre de son organisation. En ne déclarant que 20 % de ses gains, elle a de quoi vivre et de quoi conserver les aides dont elle bénéficie.
- Un soulagement bravache à se sentir libre et à être capable d'assurer la vie avec ses enfants, à pouvoir leur offrir les « petits plus » qu'elle n'aurait pas pu leur offrir sans cela.
- Pas de crainte de répression sur son travail non déclaré a priori « *ils ne pourront jamais prouver ou savoir combien de visites je fais* ».
- Pas de crainte de ne pas avoir de retraite, car à son âge, elle n'y pense pas encore, elle assure d'abord l'éducation de ses enfants.
- Seul regret évoqué, le fait que le nombre d'heures et le revenu qu'elle déclare l'empêche de prétendre à un prêt à la banque pour acheter un logement, mais alors, dit-elle, elle s'arrangera pour retravailler dans le cadre d'un contrat salarié, CDD ou CDI.

Une jeune femme fière de s'assumer elle même par un travail indépendant et de pouvoir gagner un peu plus pour ses enfants. Si elle aimerait pouvoir être reconnue pour les heures de travail qu'elle accomplit et partager les droits de tout citoyen à un prêt bancaire, elle ne les déclarera pas car cela lui permet d'offrir pour l'instant le niveau de vie souhaité à ses enfants

Extraits du discours de Malika



Si je déclare tout, ma vie serait métro-boulot-dodo, et j'aurais peut être des fins de mois difficiles. Ne pas déclarer, c'est pouvoir faire des choses, c'est régler ses factures sans stresser, dans ma tête surtout le non déclaré, c'est le plaisir avec ses enfants, se faire un parc d'attraction, les habiller plus souvent

Sur 100 gagné, je ne déclare que 20 et je le vis bien, car je connais de gens qui travaillent, déclarent, ils travaillent de 5 heures à 23 heures à l'usine et vivent comme des chiens, ils crèvent de faim à la fin du mois et font les fonds de placard

Tout est cher dans la vie, tout est devenu cher, je passe la journée dehors avec les petits, j'en ai facilement pour 50-90 euros la journée, donc je vis ma vie (en ne déclarant pas) et si je ne le faisais pas, je serais là la boule au ventre

Je n'ai pas l'impression d'être malhonnête l'Etat, les institutions eux sont malhonnêtes, si ils étaient honnêtes, ils se mettraient à notre niveau, or ils sont dans leur tour, la femme de Fillon elle gagnait 10 000 euros par mois sans travailler, moi ce que je gagne, je l'ai eu par mon travail

Etre honnête aujourd'hui c'est crever de faim, malhonnête, c'est pouvoir créer

On peut aller voter faire ce que l'on veut, cela ne change rien, on a voté, droite, gauche, on les a tous eus et cela n'a rien changé

Mon petit frère, il a un autre état d'esprit, il ne veut pas travailler comme un chien pour 1000 euros, cela ne l'intéresse pas, il ne veut pas être sous les ordres d'un patron, il veut se mettre à son compte, ouvrir une boulangerie, un snack, il ne veut pas avoir la pression d'un patron, quand c'est nous qui faisons, on se prend moins la tête et tout va bien quand même

Le black, cela nous sauve la vie, c'est une question de manger correctement du 1er au 31 et ce n'est pas un luxe. On ne peut pas se faire déclarer même si on en a la meilleure intention du monde, la vie est trop dure

Le déclaré c'est bon pour une jeune fille de 18 ans qui habite chez ses parents et qui n'a pas de charge

Le parcours de Madeleine, 56 ans, adjoint administratif en mairie, mère célibataire



- Madeleine décrit un début de carrière prestigieux, avec un très bon salaire, des responsabilités, un travail qui lui plaît et l'amène à voyager. Elle était formatrice dans l'informatique après s'être formée elle-même à l'informatique au sein de l'entreprise/
- Un métier qu'elle exerce avec brio et implication jusqu'à sa maternité. Ensuite, il ne lui est plus possible de concilier les horaires et les déplacements liés à son métier et son statut de mère célibataire.
- Un arrêt dans sa carrière qui lui sera fatal, elle ne retrouvera plus jamais un travail de ce niveau et touchera même des minima sociaux, l'amenant presque à regretter d'avoir fait des enfants. Elle regrette qu'il n'y ait pas de travail intermédiaire pour les femmes : soit elles se donnent à fond dans un métier sans compter leurs heures, soit elles ne peuvent trouver que des emplois au bas de l'échelle sociale.
- Après un travail d'assistantat auprès d'un homme politique qu'elle arrêtera très vite suite à des malversations que celui-ci aurait commises et dont elle sortira écœurée, elle trouve une place à la mairie d'une grande ville, poste qu'elle n'a pas quitté depuis plus de 10 ans et où son salaire est resté le même que celui qu'elle avait en entrant.
- Pour vivre avec ses deux enfants à charge, elle effectue en plus des services à la personne à domicile auprès d'un public de femmes âgées qu'elle aide sur le plan administratif, et qu'elle peut accompagner sur des travaux de ménage ou de soin. Ce boulot la sauve de l'endettement et lui permet une saine respiration, dans un échange plus humain et solidaire avec ses femmes, échange qu'elle ne trouve pas ou plus dans la vie professionnelle traditionnelle.

Une femme déterminée et farouche, qui a connu des hauts et des bas, que la responsabilité de parent isolé a beaucoup « plombée », et qui, aujourd'hui, estime être revenue à des valeurs de partage et de solidarité.

Un système social en totale faillite qui n'écoute rien de la souffrance et de la pauvreté des gens tandis que « les plus hauts responsables n'hésitent pas à utiliser toutes les magouilles possibles pour gagner de l'argent aux dépens des gens qu'ils sont censés servir »



J'ai travaillé pour un député pendant deux ans et j'ai découvert un monde panier de crabes, chacun tire la ficelle de son côté au détriment des pauvres, il avait un appartement normal à la ville mais, derrière, j'ai vu le luxe de sa maison de campagne, les Mercedes, les motos, c'était écœurant, c'était du foutage de gueule ; ces gens là ne sont pas là pour défendre des idées mais pour s'en foutre plein les poches

Une grosse déception pour moi, aujourd'hui dans les services que je rends aux personnes, c'est une façon de retrouver mon autonomie, d'aller à la rencontre des gens, découvrir la misère, tendre la main, retrouver un échange, une relation de confiance, humaine

J'ai passé un concours après à la mairie, je l'ai eu et cela fait 20 ans que j'y suis et mon salaire n'a pas évolué, 1400 euros par mois

Il faut avoir de l'argent pour vivre, éduquer ses enfants, et ne pas s'enrichir bêtement et n'avoir aucun sentiment

Je ne suis pas en travail (quand elle rend service aux personnes), je ne leur demande pas cher, et j'ai la volonté de travailler dans de l'humain,

Je n'ai pas envie de payer d'impôts ; travailler plus pour gagner plus pour vivre mieux et travailler plus pour moi cela veut dire partager plus de moments forts avec ma famille, si je n'avais pas fait cela, je serais dans l'endettement, je gagne 1400 euro, ai 600 euros de loyer, 40 euros d APL, l'école privée 150 euros, plus les assurances, l'eau, le gaz...

C'est une nécessité si j'arrêtais cela (travail non déclaré), ma fille ne mangerait plus

Ou vous ne travaillez pas et vous avez droit à plein de choses, ou vous travaillez et vous avez un bon salaire et c'est très bien, mais il faut mieux être sans activité que d'avoir un petit salaire

Je serais d'accord pour déclarer seulement si on ne tient pas compte de ce que je gagne en plus

Le système D c'est une réalité, nécessité pour nous je suis une employée de mairie et n'est pas assez pour payer l'alimentaire et les politiques s'en foutent, demandez à Macron de vivre avec 1400 euros !

Si on déclare, on nous retire ce que l'on fait comme effort pour survivre

Le parcours de Sara, 40 ans, animatrice, service de cuisine pour des particuliers



- Sara est Française d'origine algérienne arrivée en France à l'âge de 13 ans. Scolarisée dans des écoles françaises sans parler le français, elle décrit sa scolarité comme « ratée » même si elle a su rattraper ce retard plus tard par sa volonté et par des formations professionnelles.
- Elle a passé un CAP de commerce et a commencé à exercer des métiers de vendeuse dans de grandes chaînes, puis a grimpé les échelons jusqu'à devenir responsable d'un magasin de luxe.
- Des expériences qui lui ont beaucoup appris mais qui ne sont pas la carrière qu'elle souhaitait embrasser, d'où un changement d'orientation professionnelle... Elle devient alors animatrice dans un centre social où elle aide les enfants de famille de migrants à s'insérer, travail qui la passionne car elle peut transmettre ce qu'elle a elle-même vécu à ces familles, les comprendre et les aider à s'insérer. Mais c'est un travail qu'elle exerce à mi-temps et qui lui rapporte trop peu.
- C'est aussi un travail dans lequel elle ne réussit pas à évoluer malgré la satisfaction que lui donne et qu'elle donne au travail ; les postes de responsable sont proposés à des gens extérieurs plus diplômés qu'elle et toutes ses initiatives pour faire évoluer son poste sont rejetées au nom d'un manque de budget. Cette absence d'évolution la plonge dans une certaine désespérance. Elle a toutefois l'intention d'entamer une formation pour acquérir le niveau de compétence diplômante requis mais sans certitude.
- Le hasard lui a permis d'ajouter une autre activité pour compléter ses revenus. En faisant de la cuisine un jour pour une amie et en allant lui apporter un repas à son travail, elle a rencontré des personnes intéressées par ses plats.
- Elle a aujourd'hui une dizaine de clients particuliers en entreprise qui lui commandent des plats pour midi. Sara fait cela uniquement une fois par semaine le jeudi et, avec une dizaine de clients, gagne 200 euros par mois qu'elle ne déclare pas de peur d'être trop imposée sur cette somme et de perdre les minimas sociaux qu'elle touche par ailleurs.

Une jeune femme passionnée, pleine d'idées et d'initiatives, qui est engagée à fond dans son métier mais trépigne d'impatience et de lassitude face à l'absence d'évolution de son poste. Son travail déclaré s'avère insuffisant financièrement pour boucler le budget du ménage et notamment l'éducation des enfants, d'où l'aubaine de l'activité de cuisine en entreprise.



Je n'ai pas fait de grandes études, je suis arrivée en France, j'avais 13 ans , j'étais arabisée (veut dire qu'elle avait été à l'école arabe) donc j'ai arrêté l'école assez tôt et commencer à travailler à l'usine et puis, vers 22/23 ans j'ai repris une formation, un BEP de vente et j'ai grimpé les échelons de vendeuse à responsable de magasin haut de gamme dans différentes enseignes »

Puis, j'ai eu un déclic, j'ai voulu reprendre des études et j'ai pleuré le jour où j'ai pu lire pour la première fois un livre complètement en français, c'était Germinal de Zola, j'ai bien aimé l'histoire, la lutte pour leurs conditions et leurs droits, mais j'ai raté mon BTS d'éducatrice, à l'écrit, j'ai paniqué une fois de plus et je ne l'ai pas eu

Mais depuis 7 ans que j'y suis, je n'évolue pas , au niveau de mon statut, au delà des diplômes, ils préfèrent engager des bacs + 3, + 5 qui ne restent pas dans le poste et moi, je stagne, la Direction me fait confiance, mais quand je propose des choses pour faire évoluer mon poste, on me dit il n'y a pas de budget

L'expérience devrait payer non ? Mais moi sans diplômes, je n'évolue pas, c'est frustrant ! J'ai des collègues qui ont fait des VAE (validation des acquis d'expériences), mais rien n'a bougé non plus »

Je suis passionnée par la cuisine, un jour que je ramenais un plat pour une amie au travail, il y a de gens qui m'ont demandé aussi d'en faire pour eux, maintenant j'ai une dizaine de clients et je ne travaille que le jeudi, j'ai le plaisir de cuisiner pour les autres, cela m'apporte de l'argent, me permet de mieux vivre, d'avoir des extras »

Je gagne 200/300 euros par mois avec cela et je ne veux pas le déclarer, on va m'enlever l'APL, le RSA, je ne fais pas assez pour déclarer, si je gagnais 500 euros je déclarerais

Avec l'argent que je gagne en plus avec la cuisine, je peux inscrire mon fils à la musique et à la batterie, je peux sortir avec mes enfants, je peux m'acheter des trucs, aller au restaurant, l'argent de poche c'est en fait quelque chose que j'aime

Mon mari gagne 1100 euros avec l'APL et moi 500 avec mon CDI+ 100 de RSA, et 200, 300 avec la cuisine, nous sommes un couple avec deux enfants et nous gagnons à peu près à peu près 2000 euros

Ce n'est pas parce que je gagne moins que j'ai plus d'aide

Je veux bien qu'on m'en enlève mais je ne veux pas qu'on m'étrangle sur ma petite activité

Il faut donner aux gens les moyens d'être honnêtes de pouvoir déclare leur travail, mais il faut qu'ils revoient leur barème



- François a un CAP de maçon. Même si c'est une voie qu'il n'avait pas choisie, il raconte sa fierté quand ses enfants étaient petits de se promener avec eux dans la vieille ville et de leur montrer ce qu'il avait contribué à construire.
- Il a fait de l'intérim pendant un temps, ce qui lui a permis de toucher à tout dans le bâtiment. Il a ensuite travaillé dans le nettoyage industriel pour finalement s'établir dans une petite entreprise de rénovation où il travaille depuis plus de 10 ans.
- Ce travail le sécurise, il a peur du chômage et de la précarité : quand on a un travail régulier comme le sien dit-il on le garde.
- François est effrayé par la cherté de la vie, la généralisation du chômage et la pauvreté : le nombre de SDF qui travaillent mais ne peuvent se payer de logement est un phénomène qui le préoccupe.
- Il décrit le budget de sa famille comme très tendu, il a peur de ne pouvoir faire face à un imprévu tant il ne lui reste rien à la fin du mois. Il veut pouvoir payer l'école privée de ses filles : c'est un choix qui pèse sur son budget mais qui est nécessaire à ses yeux
- Il a décidé donc de travailler « au noir » : il fait cela ponctuellement, pas plus de deux fois par mois. Il vend ses compétences de maçon à des particuliers, il tient à ce que cela reste ponctuel pour ne pas entraver sa vie de famille et le temps partagé avec ses enfants.
- Le travail non déclaré n'est pas un choix, insiste-t-il, mais une obligation au vu de son salaire qui stagne tandis que le coût de la vie ne cesse d'augmenter ainsi que le montant des charges.
- Il observe que sa femme et lui avant d'avoir des enfants ne connaissaient pas autant de tension dans leur budget ; il est véhément contre les politiques familiales qui ne prennent pas assez la mesure de la tension budgétaire de familles comme la sienne, et déclare que, dès l'instant où on a un contrat de travail, on est considéré comme n'ayant pas besoin d'être aidés/ « *C'est totalement faux* » s'insurge-t-il et de citer « *sa sœur qui jusqu'à l'année dernière vivait mieux que lui avec des aides, sans travailler* »

Un père de famille consciencieux et rigoureux au niveau des comptes, qui a besoin de sécurité et de stabilité. Très anxieux de l'avenir et pour sa famille, il redoute de tomber dans la précarité, de ne pouvoir faire face à l'imprévu, de ne plus pouvoir offrir à ses filles l'éducation qu'il souhaiterait.

Le travail non déclaré est vraiment l'argent qui lui est nécessaire pour « déstresser » un peu vis-à-vis de son budget et il est hors de question qu'il le déclare : cet argent est « à lui » pour payer ses charges et impôts.



J'ai un CAP de maçon, j'ai commencé à travailler en intérim, puis après j'ai travaillé deux ans dans le nettoyage industriel et maintenant je travaille dans le bâtiment de nouveau dans une petite entreprise de rénovation. J'ai la chance d'avoir un travail et je ne demande pas plus, je gagne 1500 euros par mois. J'y reste, dans ma petite société, j'y suis bien, j'aime avoir un travail assuré, j'ai peur du chômage et là, l'argent rentre tous les mois

Avant, avec ma femme quand on s'achetait quelque chose avant les enfants, on pouvait toujours le payer cash, un TV, un frigo, aujourd'hui même avec la meilleure offre, je ne pourrai acheter cash avec deux enfants

Avec ma femme, qui est auxiliaire de puériculture, nous gagnons 2 700 euros par mois ; nos salaires ne sont pas conséquents et les ¾ de notre argent part dans les factures ; il nous reste 550 euros pour manger par mois. Quand on travaille on a envie d'une vie propre, mais je ne peux plus mettre un euro de côté

Avec le coût de la vie, + les enfants, plus l'essence qui augmente j'ai décidé de travailler à côté, on est obligé de travailler à côté, je travaille un week-end sur 2 et cela me rapporte 200/300 euros par mois, car il me faut un revenu supplémentaire mais je ne suis pas un forcené du travail le week-end, j'ai envie de le passer avec ma femme et mes enfants

Si je gagne de l'argent en plus sur le deuxième travail, c'est pour moi, pour être honnête je gagne 100 je veux 100, je paie ma part d'impôts. Avec mon travail principal, je ne veux rien payer sur mon deuxième travail, Ce que je donne aux impôts, je le regagne à côté donc sur ce que je gagne à côté, je n'accepte pas qu'on me prélève un impôt que j'ai déjà donné

Ce que je gagne à côté c'est à moi quoiqu'il arrive c'est un argent que je veux dépenser comme je veux

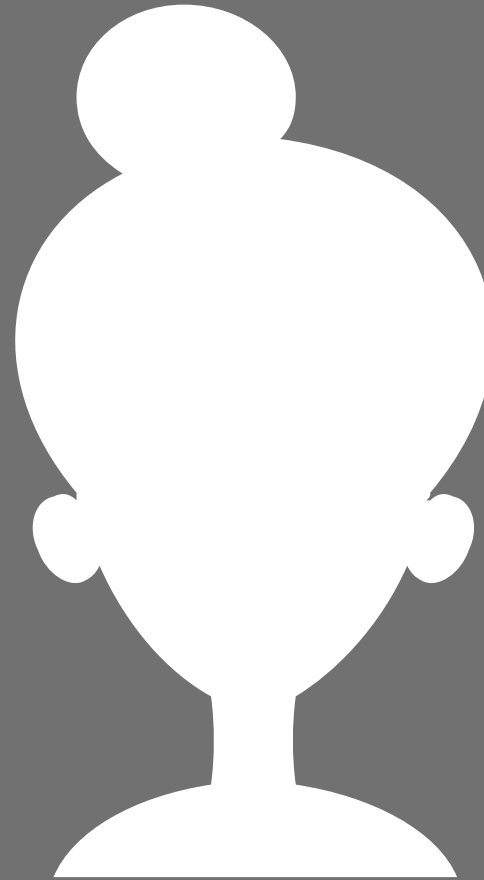
J'ai l'impression d'être doublement, triplement ponctionné une fois sur ma fiche de paie et par la vie qui augmente et je ne veux donc pas être ponctionné sur mon second travail

On donne trop à ceux qui ne travaillent pas et pas assez à ceux qui travaillent, dire que quand on a un salaire, on n'a pas besoin d'aides, c'est complètement faux.

4

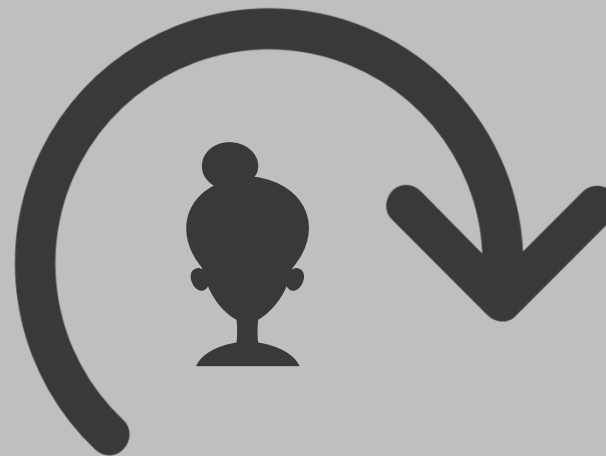
Les Retraités

Le travail non-déclaré, un moyen de retrouver un sentiment d'utilité sociale hors du système traditionnel



4.1

Les Retraités : freins et leviers au travail déclaré



La situation des Retraités rencontrés

Des parcours professionnels d'abord en ascension puis plus difficiles

La foi et l'enthousiasme

- Des années 1970 et 1980 perçues comme une période faste où il était possible de faire carrière en étant peu diplômé.
- Le monde du travail d'alors est décrit comme ascensionnel : évolution de postes, prises de responsabilité, augmentations de salaires, bonnes ambiances de travail...
- Une période « bénie » d'autant plus magnifiée qu'elle fait contraste avec la période actuelle, qu'ils regardent avec anxiété pour l'avenir de leurs petits-enfants : désordres économiques, difficultés financières, chômage...

La perte des illusions

- Des crises successives de plus en plus graves impactent le monde du travail . Sont cités : les chocs pétroliers, les délocalisations, le passage à l'euro :
 - Des rapports de travail alors plus compétitifs,
 - Des salaires qui n'augmentent plus,
 - Une logique financière qui envahit tout, déshumanise tout...
 - Une raréfaction du travail, des licenciements, des périodes de chômage qu'ils connaissent personnellement ou qui affectent leur entourage.
- Ce contexte sombre engendre une désillusion à l'égard du monde du travail et du système de protection sociale, moins efficace et surtout moins protecteur qu'on ne le pensait.

L'amertume

- Aujourd'hui, une certaine amertume à l'égard d'un montant de pension qui leur semble faible au regard de leur longue vie d'investissement professionnel.
- Le sentiment que cotiser pour sa retraite n'a pas produit les fruits escomptés :
 - Une pension modeste (entre 1500 et 1900 €) qui ne leur permet pas de s'offrir les « extras » auxquels ils estiment avoir droit et qui les incite à rechercher des solutions pour compléter leur revenu.
 - Le travail « au noir » sous forme de petits services rendus de gré-à-gré à des particuliers (garde d'enfants, soutien scolaire, bricolage) s'impose à eux : facile à trouver et leur procurant un complément de revenus entre 150 et 300 € mensuels

« Il y a moins de travail, des métiers qui disparaissent, qui ne sont plus tels qu'ils étaient. Ce ne sont pas les conditions que presque toute ma génération a connues. Les salariés se sentent moins protégés, abandonnés » (Martine, Montpellier, 68 ans)

Une lente, mais certaine, désillusion face au système social « traditionnel » qui continue pour eux de se déliter et dont ils sont contents d'être émancipés (ils n'ont plus autant besoin du système que quand ils étaient actifs).

Les types de travail non-déclaré exercés

Des activités non-déclarées de services à la personne ou de petits travaux à domicile pour les particuliers

Des domaines d'activité relativement variés, une répartition genrée selon un schéma classique :

- Pour les femmes, les services à la personne : gardes d'enfants et aide aux devoirs, soutien scolaire...
- Pour les hommes, les tâches techniques : bricolage et dépannage (électricité, plomberie, informatique), travaux de peinture...

Des expériences de travail jugées plaisantes :

- **Des travaux plutôt faciles à trouver**, qui viennent à eux par bouche-à-oreille, à travers des réseaux relationnels proches qu'ils ont pu facilement construire,
- **Un plaisir à rendre service** : des relations sociales, une satisfaction mutuelle des parties,
- **Une fréquence assez régulière, avec des horaires arrangeants** qui s'insèrent naturellement dans leur temps libéré.

Une préférence très nette pour l'exercice de ces activités dans un cadre libre, en dehors de toute formalité légale. Des profils qui n'ont pas envie de rentrer dans des considérations administratives susceptibles de « gâcher » le rapport de service de proximité qu'ils établissent avec leurs « clients-voisins-réseau », l'idée que ceux-ci puissent les déclarer ne leur vient donc même pas à l'esprit.

« J'ai commencé par rendre de petits services à des voisins et ça a fait tâche d'huile. Maintenant, on m'appelle à droite et à gauche. Je fais des travaux de dépannage, de petits travaux d'installation. Le dernier boulot que j'ai fait, c'était déplacer un petit radiateur. Ça m'a pris une heure et j'ai pris 30 € » (Ricardo, Montpellier, 71 ans)

Je donne des cours de soutien scolaire à une jeune fille gitane de 13 ans. C'est un milieu où la scolarisation des filles n'est pas encouragée. Elle passe par le CNED. Je prends 15 € de l'heure » (Martine, Montpellier, 68 ans)

Des activités non déclarées qui s'inscrivent dans une logique de proximité et de contacts conviviaux et faciles, des activités ainsi « ré-oxygénantes » par rapport à leur vie de retraités et qui ne soulèvent aucun cas de conscience particulier.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Retraités



Un bénéfice évident au travail non-déclaré : une source de revenus supplémentaires pour se faire plaisir

- Des personnes qui ont du temps disponible et recherchent de l'agrément, maintenant qu'elles sont libérées de beaucoup de responsabilités et des contraintes d'emploi du temps associés.
- Un temps libre dont ces personnes veulent profiter pleinement – sorties, voyages – et auquel elles souhaitent consacrer un budget suffisant pour ne pas se sentir frustrés et maintenir leur train de vie.
- Et des proches, enfants et petits-enfants, qu'ils veulent continuer à gâter ou à aider.

Mais...

- Des pensions de retraite qui s'avèrent faibles pour faire face à leurs besoins (entre 1 500 et 1 900 euros par mois) et qui les obligent à trouver des moyens de compléter leurs revenus pour réaliser leurs projets.
- D'où le recours à des prestations non-déclarés pour augmenter leurs revenus mensuels de 150-200 euros et parfois 300.
- Pour certains, des aléas de vie (situations transitoires telles que séparations, divorces, remboursement d'un prêt) qui ont nécessité un complément de revenus non-déclarés.



Ils n'envisagent donc aucun intérêt à la déclaration : le risque d'imposition (à une hauteur de toute façon indésirable) et un éventuel passage dans une tranche de revenus supérieure qui annulerait leurs gains.

« J'ai besoin d'un appoint d'argent un peu plus grand. Pour mettre du beurre sur les épinards. » Ricardo, Montpellier, 71 ans
« Cela nous permet de nous payer des voyages ma femme et moi, on profite davantage. » Jean Philippe, 61 ans, Lille

**Le travail non-déclaré, une façon de compléter ses revenus.
Une opération facile, « tout bénéfice » qu'ils n'envisagent pas de déclarer et ce, d'autant moins, que les risques d'être pris sont considérés comme inexistant**

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Retraités



Retrouver un sentiment d'utilité sociale dans une relation de travail renouvelée : un bénéfice important qui se double d'une dimension morale

- Un sentiment de vide ou de désœuvrement la retraite venue qu'ils ont pu mettre du temps à combler.
- **Un besoin de renouer des contacts sociaux et de se sentir utiles** qui les conduit soit au bénévolat, soit à rendre des services « au noir », soit aux deux.
- Une forme de travail trouvée dans les prestations de gré-à-gré avec les particuliers qui leur convient :
 - Liberté horaire,
 - Convivialité et proximité en dehors de tout cadre réglementaire et contractuel,
 - Renouvellement et élargissement de leurs relations sociales.
- **Ils refusent de se voir contraints par un rapport contractuel strict** qui leur ferait perdre leur nouvelle liberté, et le rapport plus convivial et clair de l'échange de gré-à-gré.
 - D'autant que les situations de travail qu'ils décrivent se passent la plupart du temps sans encombres.

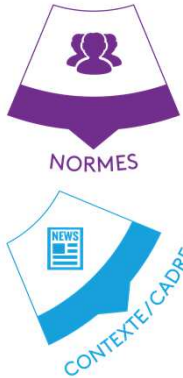
« J'ai eu besoin de reprendre une activité lorsque je suis partie à la retraite. Les premiers temps ont été plus pénibles que je ne l'aurais pensé.. J'ai eu beaucoup de mal à m'adapter à ma nouvelle vie. Maintenant, entre le bénévolat et le soutien scolaire, j'ai de quoi m'occuper . Je suis plus libre et je me sens encore utile ! » Martine, 68 ans, Montpellier

Des formes renouvelées de travail qui échappent à celles, plus contraintes et encadrées, qu'ils ont connues, et qui leur apportent à la fois des revenus et une respiration sociale bienvenue.

Une certaine revalorisation de l'image de soi à travers leur capacité à travailler et à nouer de nouveaux contacts.

Si ce travail devait être déclaré, ils perdraient sans doute le sentiment de spontanéité et de liberté pour revenir à des rapports normés et contraints.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Retraités



Le travail non-déclaré : une forme de revanche à l'égard d'un « système » dont a on le sentiment de n'avoir pas assez bénéficié

- Une vie professionnelle longue dans laquelle ils estiment s'être beaucoup impliqués pour au final ne disposer que d'une pension modeste.
- Dès lors, ils ont l'impression « d'avoir donné » et contribué efficacement au développement du pays sans avoir obtenu de retour à la hauteur, tant sur le plan financier qu'en termes de reconnaissance.
- D'où une certaine prise de distance à l'égard du système de la déclaration et des cotisations.
 - Parallèlement, les dispositifs existants (CESU, CEA) sont à la fois méconnus et ne les intéressent que peu : ils leur semblent concerner d'abord les actifs et être plutôt favorables aux employeurs. Ils n'y voient pas non plus d'intérêt immédiat dans la mesure où le recours à ces dispositifs n'aurait selon eux pas d'impact sur le montant de leur retraite.
- D'autant plus, que leur retraite a été récemment amputée par l'augmentation de la CSG, qui semble les désigner comme « des nantis » alors qu'ils se vivent comme des citoyens aux revenus modestes.
- Cette prise de distance à l'égard d'un système auquel ils ont cru et contribué puis les a déçus se double d'une **lassitude à l'égard de procédures administratives qui les enliseraient plutôt qu'elles ne les favoriseraient.**
- De là, **une envie de penser d'abord à soi** dans un contexte où en tant que groupe social, ils se sentent désignés comme les nantis d'une société en voie de paupérisation. Et pour certains même, une revendication à pouvoir penser à soi sans culpabilité.

« Je me dis souvent « tout ça pour ça » ! Ma retraite, je l'ai gagnée et je me retrouve à batailler pour vivre comme je le voudrais. Je n'ai aucune envie de déclarer mes petits gains au noir » Juliette, Paris, 66 ans

« Je comprends les retraités qui manifestent contre la CSG. On nous prend pour des « vaches à lait » » Jean-Claude, Lille, 61 ans

Aujourd'hui, un recours au travail non déclaré d'autant plus décomplexé qu'ils ont l'impression, en tant que retraités, d'être injustement ponctionnés.

Les freins et leviers au recours à l'activité déclarée chez les Retraités



Une minimisation des gains et de leurs activités qui conduit à relativiser l'impact de leur travail non-déclaré et à le légitimer

- Convaincus que les prestations qu'ils réalisent « au noir » sont ponctuelles et mineures, ces profils considèrent qu'elles n'impactent les recettes de l'Etat qu'à la marge et ne privent pas les actifs de leur travail. Ils n'éprouvent donc pas de gêne ou de culpabilité à accomplir leur activité non-déclarée.
- Qui plus est, une économie du travail au noir qui peut être banalisée à leurs yeux, certains l'ayant toujours connue et toujours vue acceptée.
- Par ailleurs, ils opposent la modestie de leurs gains aux pratiques de taxation excessive de l'Etat ainsi qu'aux pratiques d'évasion fiscale et de détournement de fonds publics, perçues comme de plus en plus visibles et récurrentes parmi les échelons élevés de la société.



« L'Etat est racketteur au fond. D'accord, le travail au noir est une forme de vol à l'Etat mais est-ce que l'état ne nous vole pas aussi ? » Ricardo, Montpellier, 71 ans

« Je pense à Monsieur Cahuzac et Madame Fillon. Pourquoi je déclarerais les 150 € que je gagne en faisant du soutien scolaire » Martine, 68 ans, Montpellier

Une mise en cause des mauvaises pratiques « des puissants » qui les dédouane de l'incivisme a priori associé à la pratique de travail non-déclaré

Les éventuelles motivations au travail déclaré évoquées par les Retraités

Des motivations à déclarer leurs activités faibles, même si – à la marge – des inquiétudes s’expriment quant à leurs relations de gré-à-gré avec les particuliers.

- Les risques d’accident ou de maladie associés à leur activité affectent peu ces profils parce qu’ils se sentent couverts par leur mutuelle et parce que leur retraite « tombe » quoi qu’il arrive.
- Toutefois, la relation de gré-à-gré avec les particuliers peut parfois entraîner des imprévus et les mettre en situation d’insécurité. Ces personnes peuvent alors réaliser qu’en cas de différend et de litiges elles ne sont pas protégées ou couvertes.
- Une répondante a ainsi abandonné la garde d’enfants suite à un incident très perturbant pour elle : elle a été menacée d’un couteau par un enfant « caractériel », ce à quoi elle ne s’attendait pas, les parents ayant eu les problèmes psychiatriques de l’enfant.

« J’ai été menacée deux fois d’un couteau par un enfant que je gardais. J’ai eu du mal à le désarmer. Les parents ne m’avaient rien dit et ils l’ont mal pris quand je leur en ai parlé. Après ça, j’ai décidé d’arrêter les gardes d’enfant » (Juliette, Paris, 66 ans)

En l’absence d’assurance, la crainte d’une « judiciarisation » de la relation établie dans le cadre de l’activité pourrait constituer une incitation à déclarer.

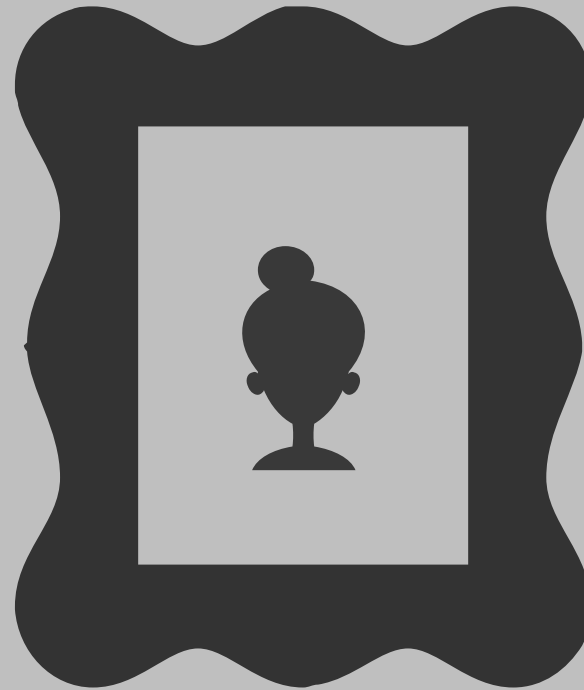
Mis à part ces inquiétudes, aucune mention n’a été faite par les personnes rencontrées, de conflits qui relèveraient de la rémunération (non-paiement ou contestation du montant) ou de la qualité des prestations effectuées.

Les éventuelles motivations au travail déclaré évoquées par les Retraités

- Ces profils ne se placent donc pas dans la perspective d'une déclaration : ils apprécient d'être moins soumis aux démarches administratives, et ils considèrent que – leur retraite étant faible – les gains qu'ils soustraient aux impôts sont très limités.
- Si elle reste très hypothétique, la sortie du travail non-déclaré pourrait être envisagée si la déclaration leur offrait des avantages tangibles dans leurs échanges commerciaux de gré-à-gré :
 - s'ils étaient protégés en cas de litige dans leur situation de travail,
 - s'ils avaient la possibilité d'offrir des garanties d'assurance à leur clients dans le cas de travaux de réparation domestique...

4.2

Les Retraités : portraits et trajectoires



Le parcours de Ricardo, 71 ans, veuf, conjuge travail à temps partiel déclaré et revenus non-déclarés de travaux de dépannage ou d'installation électrique pour des particuliers



- Ricardo se considère à la fois comme le représentant d'une époque révolue – celle où l'on pouvait encore faire carrière sans avoir le bac – et comme un homme de son temps. En matière de travail, il prône la mobilité, la remise en question, l'adaptabilité, le travail en équipe. Il a mis en œuvre ces principes tout au long de sa carrière d'électrotechnicien spécialisé dans le montage et démontage d'usines, métier qui lui a permis de découvrir de nombreux secteurs industriels et de travailler à l'étranger.
- Orphelin, il a commencé à travailler très tôt dans une imprimerie, dès l'âge de 14 ans, pendant qu'il était encore au lycée. Il résidait alors en Tunisie où travailler très jeune était fréquent. De retour en France, il a enchaîné les petits boulots pendant l'été, déclarés ou pas, des vendanges à la manutention pour des entreprises diverses, dont les supermarchés qui fournissaient alors des possibilités de travail abondantes aux non-qualifiés.
- Il a débuté sa carrière de technicien au bas de l'échelle, en tant qu'ouvrier électricien. Il s'est formé au CNAM parallèlement à son travail et a évolué vers des postes à responsabilité, de chef de chantier à la direction de chantier.
- Son expérience du travail non-déclaré concerne les activités occasionnelles de dépannage/installation électrique pour des particuliers. Plus rarement il travaille pour de petits artisans avec lesquels il a pu s'associer pour des chantiers.
- Il décrit des mécanismes de « forfaitisation » des salaires pratiqués par les entreprises qui l'ont employé régulièrement et grâce auxquels une partie du salaire échappait aux charges et à l'impôt. Il considère que ces pratiques lui ont permis d'augmenter confortablement son salaire et de faire bien vivre sa femme et ses deux enfants.
- Il reconnaît toutefois qu'elles l'ont pénalisé sur le plan de sa retraite puisqu'il ne touche que 1 500 € par mois. Il arrondit ses revenus grâce à un travail de chauffeur de bus scolaire déclaré qui lui rapporte 450 € par mois. Il tire entre 150 et 200 € mensuels de ses activités non-déclarées.
- Ses revenus mensuels se situent aux alentours de 2 000 €, somme qu'il considère comme suffisante pour subvenir à ses besoins, se faire plaisir et faire plaisir à sa famille.

Une personnalité très alerte, un esprit ouvert et curieux de tout. Il cultive la débrouillardise qu'il pratique depuis l'adolescence. A travers ses activités multiples, il cherche à se prouver qu'il est toujours dans la course, qu'il n'est pas un retraité inactif. Il a toujours eu recours au « système D », avec la complicité de ses employeurs, pour mieux gagner sa vie au cours de sa vie professionnelle.



« J'ai besoin d'un appoint d'argent un peu plus grand. Pour mettre du beurre sur les épinards. Ce ne sont pas de grosses sommes. Je n'ai pas de ressenti de culpabilité. Parfois, je rends même service gratuitement. On me donne une bouteille et ça me suffit »

« Je ne prends pas la place d'une autre personne.. Je n'ai pas le sentiment d'enlever du travail à quelqu'un d'autre. Je ne fais plus ça que de temps à autre, pour de petites choses »

« Je fais toutes sortes de dépannages. L'un des derniers que j'ai fait a été l'installation d'une machine à laver pour une voisine. Je l'ai surtout fait pour qu'elle ne se fasse pas avoir.. On est dans un contexte économique où les gens se font arnaquer pour un tuyau de 10 cm de long »

« Il y a deux ou trois ans, j'ai refait 3 studios avec un ancien plombier. Il avait dépassé les 75 ans. J'étais payé 12€ de l'heure. Ça a représenté 50 heures de travail. J'ai touché 600 € »

« Les artisans demandent beaucoup d'argent pour une mise en conformité des installations électriques. Il y a 2 ans, l'un d'entre eux demandait jusqu'à 8000 €. J'ai pris 300 € »

« L'impôt va à l'Etat, à la sécu, à l'URSSAF, aux caisses de vieillesse. Et il y a aussi toutes les charges qui pèsent sur ceux qui ont un emploi et qui voudraient bien avoir une vraie paye, pas une paye de charges »

« L'Etat est racketteur, au final. D'accord, le travail au noir est une forme de vol à l'Etat mais est-ce que l'Etat ne nous vole pas aussi ? »

Le parcours de Martine, 68 ans, récemment divorcée, soutien scolaire non déclaré.



- Martine considère qu'elle a eu une vie professionnelle chanceuse et sans accident de parcours. Ayant réalisé toute sa carrière dans l'Education nationale, elle regarde avec effroi les parcours accidentés des jeunes générations qui connaissent de grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail.
- Elle a pu devenir institutrice avec son seul bac, puis a gravi les échelons de l'Education nationale jusqu'à devenir professeur des écoles titulaire pendant plus de 37 ans.
- Retraitée à 56 ans, elle touche une retraite de 1914 €, jugée relativement confortable. Elle est venue au travail au noir suite à un accident de la vie : un divorce qui lui a fait perdre son appartement et la confronte à des difficultés financières durables (remboursement d'un prêt, paiement d'un avocat).
- Elle s'est tout naturellement dirigée vers le soutien scolaire, donnant actuellement des cours à une jeune fille de 13 ans, scolarisée à distance. Son travail, sur une base de d'environ 3 heures par semaine à 15 € de l'heure, lui rapporte 200 € par mois sur 7 mois. Cette somme lui permet de ne pas renoncer aux voyages lointains (Asie, USA) qu'elle affectionne.
- Au cours de sa vie, elle a expérimenté le travail non-déclaré à l'adolescence où elle a gardé des enfants pendant un an. Par la suite, elle l'a vécu indirectement à travers son mari photographe qui ne déclarait qu'une partie de ses revenus. Gagnant très bien sa vie au début de sa carrière, la non-déclaration d'une partie de ses revenus lui permettait de payer moins d'impôts. Par la suite, le métier de photographe devenant moins lucratif, le « noir » permettait d'arrondir les fins de mois.
- Ainsi, le travail non-déclaré a toujours fait partie de son environnement et elle le vit sans culpabilité, comme une forme de « système D » face à un Etat opaque et insuffisamment redistributeur.

Une personnalité tranquille, raisonnable qui reconnaît qu'elle a eu une vie privilégiée jusqu'à sa retraite et son divorce. Elle trouve un équilibre financier et social à travers son travail de soutien scolaire et le bénévolat.



« Je n'ai connu le travail au noir que pendant un an pendant que j'étais au lycée. On me rémunérait de la main à la main »

« J'ai un bon revenu mais j'ai besoin de travailler car j'ai été chassée de mon appartement à la suite de mon divorce. J'ai un prêt à rembourser, un avocat à payer Je fais du soutien scolaire pour arrondir mes fins de mois »

« Je fais aussi du bénévolat pour une association qui défend les droits des enseignants. Ils parlent de me rémunérer maintenant. 400 € par an. J'ai eu besoin de reprendre une activité lorsque je suis partie à la retraite. Les premiers temps ont été plus pénibles que je ne l'aurais pensé. J'ai eu beaucoup de mal à m'adapter à ma nouvelle vie. Mon travail me manquait. Les collègues, les enfants me manquaient. »

« Tout travail devrait être déclaré. Je suis pour une répartition des revenus, chacun devrait recevoir une part de la richesse produite qui devrait être juste. Le problème, c'est l'Etat et sa mainmise sur les revenus des gens qui parviennent difficilement à s'en sortir ou ne s'en sortent pas »

« Il n'y a pas d'égalité entre les gens qui travaillent. Les plus riches savent comment échapper à l'impôt. Le bien-être de la société dépend de l'argent qu'on donne au gouvernement et qui doit être réparti de diverses façons »

« J'ai peur pour les jeunes générations. Ce que j'entends et vois autour de moi n'est pas rassurant. Beaucoup ne savent pas ce qu'ils veulent faire. Ils partent avec un handicap sur un marché où il y a de moins en moins de travail »

« Il y a des métiers qui disparaissent, qui ne sont plus tels qu'ils étaient. Ce ne sont pas les conditions que presque toute ma génération a connues »

5

**Focus sur deux secteurs
particuliers : la restauration
et le spectacle / événementiel**



5.1

**Focus : le secteur de la
restauration**



Le secteur de la restauration : focus à travers trois portraits



- En matière de travail non-déclaré, le secteur de la restauration occupe une place spécifique. L'ensemble des interviewés y travaillant ou y ayant travaillé s'accordent pour estimer qu'il s'agit d'une réalité largement répandue et admise. Aux yeux de certains le travail non-déclaré est même une condition à la viabilité économique de ce secteur.
- Toutefois, malgré des traits communs, ce travail non-déclaré peut être vécu différemment selon les profils et être plus ou moins subi. Au vu des différences, il nous a semblé intéressant de nous pencher plus spécifiquement sur ce secteur à travers trois portraits
- Leur offrir la parole tour-à-tour nous a semblé le meilleur moyen de donner à comprendre leurs « vécus » face aux pratiques du secteur de la restauration.

Formation et trajectoires de personnes rencontrées

Paul

Chef de cuisine dans un restaurant traditionnel à Paris (Cadre, 38 ans)

- C'est celui dont le parcours est le plus traditionnel. Il a suivi la voie royale de la filière : lycée hôtelier, puis brasseries parisiennes jusqu'à l'hôtellerie et la restauration de luxe.
- Aujourd'hui, il est le « chef cuisine » d'un restaurant traditionnel. Son patron est « venu le chercher » pour son professionnalisme reconnu.
- Il est au faite de ses compétences, et bien intégré dans son milieu professionnel.
- Cela ne l'empêche pas d'être soumis, comme d'autres, aux dérives de son secteur qu'il nous racontera de manière pondérée et avisée.

Paul se montrera certes critique mais aussi constructif, fournissant des pistes pour l'assainissement du secteur de la restauration.

Sylvain

Serveur à Paris (Non-cadre, 28 ans)

- Sylvain a été formé pour exercer dans le secteur de l'hôtellerie-restauration sans l'avoir vraiment choisi « parce qu'il y avait des effectifs à remplir ». Il a été orienté vers la restauration plutôt malgré lui.
- Il a expérimenté par intérim différents types de restauration à Paris : restauration de chaîne et grande brasserie.
- Il mettra l'accent sur les pratiques du secteur pour éviter de payer les heures supplémentaires ou grapiller du temps de travail.
- Il souhaite aujourd'hui quitter ce secteur qu'il n'estime pas fiable et même « voleur » et suivre sa propre voie à travers son association dédiée à la restauration événementielle.

Désabusé par le secteur, Sylvain nous expliquera les « dessous et les ficelles » du milieu qu'il a expérimentés et identifiés.

Antoine

Manager dans un salon de thé à Lille (Cadre intermédiaire, 30 ans)

- Le parcours le plus autodidacte : il n'a pas suivi de formation en hôtellerie-restauration, étant diplômé d'un BTS de Commerce Télécoms.
- Il a voulu faire ses classes dans le secteur de la restauration. Au début il travaillait pour des amis, puis a connu différents postes dans la restauration rapide et la restauration traditionnelle.
- Quand il est devenu père, il a choisi de devenir manager dans un salon de thé l'après-midi pour disposer d'horaires plus compatibles avec sa vie de famille
- Actuellement, il y est toujours mais a intenté un procès contre son patron pour non-paiement d'un cumul d'heures travaillées mais non déclarées.

Sa dernière expérience l'a rendu encore plus désabusé par le secteur que Sylvain. Il veut quitter la restauration pour le bâtiment qu'il estime plus « réglo ».

Histoire et discours de Paul, chef cuisine à Paris

Comment se trouve-t-il confronté au travail non déclaré dans son poste actuel ?

- Dans sa situation actuelle, Paul est chef de cuisine dans un restaurant traditionnel. La question du travail non déclaré s'est imposée à lui dès sa négociation d'embauche :
 - Paul voulait un salaire complètement déclaré,
 - Dans la dernière ligne droite de la négociation, son patron lui a imposé de ne déclarer qu'une partie de son salaire, le reste étant « au black ».
- Les réactions de Paul dans cette négociation ont oscillé entre résignation et déconfiture :
 - **Résignation** : Paul nous explique que, dans la restauration, la part du non-déclaré est érigée en système de gestion, les patrons aimant à garder une partie du salaire non-déclarée pour payer moins de charges :
 - Dans son cas précis, il nous explique qu'avec 2 600 euros nets par mois il est considéré comme appartenant aux hauts salaires. Son patron a négocié pour qu'une partie de son salaire, à hauteur de 200 euros, ne soit pas déclarée pour éviter de payer les charges salariales qui apparemment auraient franchi un seuil de barème si son salaire avait été totalement déclaré.
 - **Déconfiture** : Paul se sent aujourd'hui au faite de ses compétences et on sent qu'il aimerait bien que sa valeur soit officialisée par un salaire transparent :
 - Or, le fait qu'une partie de salaire ne soit pas déclarée ne permet pas cette reconnaissance. S'il doit « se vendre ailleurs », il ne pourra le faire que sur la base du salaire déclaré et non sur le montant du salaire officieux.
 - Au delà, il sait que cette partie non déclarée affecte ses capacités d'emprunt, d'accès à l'achat ou à la location d'un logement : « Les 200 € non déclarés par mois, ça peut jouer de façon significative pour un crédit-logement ».

« Moi, je voulais que la totalité de mon salaire soit déclaré, j'ai 38 ans des enfants, je paie des impôts, alors qu'il était d'accord, il y a une partie qu'il n'a pas voulu déclarer... Mais le black je crois que cela fait partie de leur ADN »

Histoire et discours de Paul, chef cuisine à Paris

Quelle vision plus générale Paul a-t-il du non déclaré dans son secteur et quelles solutions préconise-t-il ?

- Vis-à-vis de son secteur d'activité, Paul adopte tour à tour deux positions qui s'opposent sans qu'il parvienne vraiment à les réconcilier : l'une pessimiste et l'autre optimiste.
- **Sa posture pessimiste est fondée sur l'enracinement du non-déclaré dans le secteur de la restauration.**
 - Le non-déclaré est une habitude vraiment ancrée chez les patrons de la restauration*. Ils en changeront difficilement, quelles que soient les règles qui peuvent leur être imposées par l'extérieur. Ils y reviennent, car c'est un outil de gestion et de management pour eux.
 - Cela leur permet non seulement de préserver leurs marges et de payer moins de charges mais aussi de maintenir une pression sur le personnel :
 - Quand une partie du salaire est non déclarée, l'employé est maintenu dans une certaine incertitude qui sert les intérêts du patron : aura-t-il ou n'aura-t-il pas en fin de mois sa part non déclarée ? Cela reste à la discrétion du patron, « asservissant » l'employé « qui ne peut pas faire valoir complètement ses droits ».
 - Cette volonté de contrôle des patrons sur le personnel produit des effets plus largement néfastes : le recours croissant à une main d'œuvre non professionnelle, non formée à la restauration, sans diplômes et précaire, qui leur permet d'avoir les coudées franches pour imposer leurs conditions .
 - En résulte une baisse de la qualité des prestations dans le secteur, car selon Paul, « *la restauration, ça ne s'invente pas, c'est un vrai métier où l'hygiène et les règles de sécurité sont essentielles* ». Et, un malaise grandissant pour lui : se sentir trop compétent, trop cher, et trop « droit » pour le secteur.

* Paul parle ici des restaurants traditionnels et des brasseries, il exclut l'hôtellerie-restauration de luxe où là « *tout est transparent et en règle* ». Mais, en retour, la moyenne des salaires dans la restauration de luxe est plus faible...

« Il y a une pression des patrons qui font que les gens ferment leur gueule, tu marches dans la combine et si tu n'es pas content, tu vas voir ailleurs »

Histoire et discours de Paul, chef cuisine à Paris

Quelle vision plus générale a Paul de son secteur par rapport au non déclaré et quelle solutions préconise-t-il ? (suite)

- **Sa posture optimiste consiste à croire en l'avènement d'une nouvelle génération de restaurateurs et d'employés, qui redresseraient le secteur tant en termes de gestion que sur le plan éthique**
 - **En termes de gestion**, il constate qu'une nouvelle génération d'entrepreneurs ouvre des restaurants sur des bases managériales différentes de la restauration traditionnelle et de la brasserie, adoptant des méthodes de gestion plus saines et efficaces, moins erratiques et, au final, moins sujettes aux dérives associées au travail non déclaré :
 - Avec de plus petits restaurants, une carte plus limitée centrée sur un plat du jour, des horaires de fermeture respectés et un jour de fermeture par semaine « *il y a moyen de gérer un restaurant plus sainement sans partir dans le black et les extras* » .
 - **En termes d'éthique pour la profession**, il espère beaucoup d'une nouvelle génération d'employés, à condition qu'elle soit mieux formée et informée dès l'école sur ses droits face aux pratiques de travail du secteur. Alors, dit-il, si elle fait corps « *elle saura imposer de nouvelles conditions aux patrons qui seront obligés de changer* ».
 - **Il croit moins au contrôle sur les patrons** car chaque fois qu'une mesure est mise en place pour réguler les dérives, ces derniers trouvent le moyen de la détourner à leur avantage ce qui peut créer des effets pervers :
 - Ainsi, des « caisses enregistreuses » ont été imposées par la législation pour une transparence comptable.
 - Mais ces caisses enregistreuses ont eu un impact négatif sur l'embauche des Extras, selon Paul. Auparavant, les Extras embauchés étaient plutôt des professionnels du secteur, aujourd'hui avec les caisses enregistreuses, qui découragent le recours au black, les patrons ont de plus en plus tendance à recourir à une main d'œuvre moins chère et donc sans formation adaptée à la restauration. Cela pénalise la main d'œuvre formée – moins demandée – et, au final, la qualité des prestations en restauration.

« Il y a des personnes qui s'aperçoivent que l'on peut faire des choses bien dans la restauration, tout en restant dans la légalité »

« Il faut que les employés prennent conscience de leurs droits et fassent corps, se plaignent à l'employeur, s'ils font pression sur l'employeur, cela peut marcher »

Histoire et discours de Paul, chef cuisine à Paris

Quel avenir Paul se réserve t-il face à ce secteur ?

- Face aux dérives du secteur, Paul exprime la volonté d'avoir à terme son propre restaurant mais dit-il « *c'est difficile d'abord de trouver un bon emplacement, essentiel pour que l'affaire marche et pour le financement* ». Il cite le cas d'un ami qui voulait acheter un restaurant très bien placé et qui n'a pas pu le faire. En cause encore, les conséquences de la gestion « au black » de la restauration qui ont affecté la négociation bancaire de son ami :
- Le chiffre d'affaires communiqué à la banque, amputé du non-déclaré ne reflétait pas la réalité de l'affaire. Le prix de vente demandé a été jugé disproportionné par le banquier au regard du chiffre d'affaires officiel. Il n'a pas autorisé le financement du prêt, à la grande déception de son ami, persuadé que ce restaurant pouvait bien fonctionner.

« Mon ami était très en colère, cela veut dire que toute une génération ne pourra pas accéder à des restaurants que les banques n'accepteront pas de financer ? »

Histoire et discours de Sylvain, serveur en intérim à Paris

Comment le travail non-déclaré s'est-il manifesté dans les différentes missions de Sylvain, serveur en intérim dans divers restaurants et brasseries parisiennes ?

- Sylvain nous explique d'abord comment le système de non-paiement des heures supplémentaires aux personnes non-cadres comme lui s'est installée dans la restauration.
- Il est payé à l'heure et non au forfait comme les cadres mais son planning horaire est très souvent dépassé car, dans la restauration, il y a un principe qui est *'de ne jamais faire partir le client une fois celui-ci installé'*.
 - Ainsi, s'il est prévu que Sylvain quitte son service à 23h mais qu'un client reste jusqu'à minuit, Sylvain ne peut pas quitter son poste et cette heure supplémentaire ne lui sera pas payée par son patron.
 - Le discours des patrons consiste alors à présenter les pourboires reçus par les serveurs comme la rétribution de ces heures supplémentaires.
- Sylvain reconnaît par ailleurs *« qu'il y a tellement d'heures supplémentaires effectuées dans la restauration que si elles devaient toutes être payées, aucun restaurant ne pourrait être rentable »*.
- Mais cet asservissement horaire lui pèse : il a l'impression de devoir donner beaucoup sans retour, que son paiement à l'heure est une falsification. *« De deux choses l'une, soit on est payé à l'heure et on nous paye nos heures, soit on a un salaire plus élevé comme un cadre pour justifier ces heures supplémentaires »*.
- La revendication d'une relation plus équilibrée dans le donnant-donnant entre patrons et employés est clairement exprimée.
- Autre pratique dénoncée comme fallacieuse par Sylvain et pratiquée dans une grande chaîne de restauration pour laquelle il a eu l'occasion de travailler : le grappillage de quelques minutes sur les temps de pause qui, sur une grande échelle, permet à la chaîne de faire des économies substantielles tout en restant dans la légalité.
 - Ainsi *« vous prenez 5 minutes pour fumer une cigarette on vous en enlève systématiquement 15 sur votre fiche de paie. Vous pourriez réclamer au siège mais vous ne le faites pas, parce que c'est trop compliqué »*

« Il faut savoir que dans la restauration, on ne demande jamais à un client de partir, à partir de ce moment là, les heures supplémentaires, elles s'envolent »

« Cela va toujours dans un sens, le leur, ils prennent mais ils ne donnent jamais »

Histoire et discours de Sylvain, serveur en intérim à Paris

Quelle vision Sylvain a-t-il du secteur et que préconise-t-il ?

- Après ces différentes expériences, Sylvain est en passe de quitter l'intérim et la restauration en tant que salarié et veut consacrer son temps à son projet de restauration événementielle qu'il a lui-même lancé en créant une association.
 - Sur son expérience du service en restauration, il porte un regard amer et désabusé, estimant qu'il a été lésé, volé, que le secteur est 'pourri', ce qu'il ignorait avant d'y rentrer.
 - Il a la dent dure contre les écoles qui présentent la restauration comme une filière d'avenir où il y a des postes à pourvoir, vers laquelle il faut se diriger. Rétrospectivement, il regrette de s'être orienté ou d'avoir été orienté vers ce secteur.
- Comment selon lui, pourrait-on réguler le secteur pour éviter excès et dérives en termes d'heures non payées ou grappillées ?
 - Il pense que les contrôles sur les heures travaillées peuvent être dissuasifs et aider à chasser les mauvaises pratiques.
 - Il cite ainsi l'exemple d'une grande brasserie parisienne pour laquelle il a travaillé sur les Champs-Élysées. Les problèmes de calculs horaires, sources de frictions entre employés et patrons, ont été réglés par un contrôle aboutissant à l'établissement d'un registre ayant la même fonction qu'une pointeuse: chaque salarié, en arrivant, signait le registre et indiquait son heure d'arrivée, faisant de même lorsqu'il quittait son service.

« Si il y avait de vrais contrôle sur les heures supplémentaires, cela serait une vraie marche de franchise »

Histoire et discours d'Antoine, manager d'un salon de thé à Lille

A quelles difficultés Antoine se trouve-t-il confronté dans son poste actuel par rapport au travail non déclaré ?

- Antoine est en plein conflit avec son employeur actuel, propriétaire d'un salon de thé à Lille, chez qui il est salarié depuis 2 ans en tant que « cadre intermédiaire » sur la base d'un contrat de 39 heures par semaine.
- Rémunéré sur cette base horaire, Antoine dit en effectuer en moyenne « plus de 50/60 quand ce n'est pas 70/80 en période d'affluence ».
- Antoine tente de se faire payer, en intentant un procès, le nombre d'heures non comptabilisées qu'il aurait effectuées pendant ces deux années sans qu'elle lui soit payées.
- On ne saura pas exactement ni pourquoi ni comment Antoine en est arrivé à cette situation au bout de deux ans, sans l'avoir dénoncée auparavant. Il nous explique que le planning qui aurait dû être sous sa responsabilité en tant que manager d'équipe ne l'était pas mais était géré par la patronne. Or, le planning s'est volatilisé mais Antoine a conservé ses décomptes horaires, d'où le procès.
- Il nous a semblé que Antoine était la victime de ce que Paul décrit comme « la pression et le contrôle des patrons sur le personnel ».
- Jeune, ambitieux, sérieux, investi, il a beaucoup donné pour ce poste, dans l'espoir sans doute de gagner des galons et être reconnu. Au final, il semble s'être fait manipulé par un patron qui n'a pas honoré ses promesses de départ.

« Je me suis toujours investi dans mon boulot, les gens reconnaissent mon sérieux, j'ai toujours fait le travail de deux personnes, mais là, j'ai envie d'en finir avec cette relation malsaine »

« Ils prennent des gens peu formés, leur disent qu'ils ne peuvent pas avoir de salaire élevé en raison de leur manque de diplômes, qu'ils ont besoin de formation, ils les baladent ainsi 1, 2 ou 3 ans jusqu'à ce qu'ils partent »

Histoire et discours d'Antoine, manager d'un salon de thé à Lille

Quelle vision plus globale a-t-il du secteur et que préconise-t-il ?

- Sa dernière expérience a laissé Antoine encore plus désabusé que Sylvain quant à ce secteur qu'il voit comme dérégulé et voyou, où seule la loi du patron règne, celui-ci pouvant opérer en toute illégalité sans crainte de représailles.
- Et Antoine, dans la foulée, de dénoncer :
 - Le rapport malsain à l'argent dans la restauration, où « *ils veulent toujours gagner plus en dépensant moins, et sans jamais rien donner en échange* ».
 - La gestion floue, faisant constamment fi des règles légales : « *Les jours de repos ne sont pas donnés d'avance, vous pouvez travailler 21 jours d'affilée sans jours de repos, avoir une journée sans pause, ne pas pouvoir anticiper votre planning* ».
- Aujourd'hui, Antoine pense définitivement quitter le secteur pour s'orienter vers celui du bâtiment, où travaille un de ses amis et qu'il juge plus sérieux, plus encadré par la loi en raison des règles de sécurité très strictes qui y sont imposées.
- Pour redresser le secteur de la restauration, il croit fort à une politique de contrôle et de répression. Il faut « *des sanctions et des amendes fortes* » car, jusqu'à aujourd'hui, les contrôles sur les heures de travail sont quasi inexistants. « *Il faut qu'il y ait une dénonciation* » dit-il, pour qu'ils aient lieu.

« Les patrons sont borderline, jouent avec les limites et il n'y a pas assez de contrôle régulier pour le respect du travail, les seuls établissements contrôlés, c'est ceux qui ont été dénoncés, il n'y a pas assez d'amendes »

De manière transversale, un travail non-déclaré ancré dans les habitudes du secteur de la restauration mais souvent subi et mal vécu



- Les témoignages recueillis montrent que le travail non-déclaré constitue une pratique profondément ancrée dans le secteur de la restauration, quels que soient le type et la taille des établissements. Une « loi du milieu » en quelque sorte. Si certains jeunes en transition professionnelle peuvent y trouver leur compte pour un temps (cf. supra, cible Jeunes), les salariés qui veulent vivre de la restauration et y faire carrière sont contraints de s'y adapter.
- Le tribut à payer en termes humain est lourd :
 - **Blessures d'orgueil** : du sentiment de « dévaluation » résultant de la **pression sur les salaires** (chantage au recours à une main d'œuvre sans qualification, sous-payée et qui peut prendre leur place) au sentiment d'être **purement et simplement exploité** à plus ou moins grande échelle (travail non rémunéré, des heures supplémentaires qui représentent une partie conséquente des heures travaillées)
 - **Sentiment d'être entravé dans ses projets personnels** : difficultés à obtenir des prêts, à louer ou acheter un logement en raison de salaires « officiels » faibles.
 - **Sentiment d'impuissance** : face à l'impunité dont semblent bénéficier les patrons et à leur habileté à contourner la loi d'autant plus facilement que les salariés méconnaissent la législation du travail et sont dans l'incapacité de faire valoir leurs droits.
- Il en résulte un climat de travail délétère qui engendre de fortes envies de « désertion » de ce secteur par les salariés les plus qualifiés.

De manière transversale, un travail non-déclaré ancré dans les habitudes du secteur de la restauration mais souvent subi et mal vécu

- **La sortie du travail non-déclaré ici n'est envisagée que si l'éthique et les pratiques de la profession évoluent profondément.** Cette éventualité apparaît comme peu probable aux personnes concernées et impliquerait à leurs yeux :
 - Des contrôles et une répression plus systématiques exercés sur les employeurs qui violent le code du travail. Actuellement, ceux-ci leur semblent être très rares.
 - D'une meilleure appropriation par les salariés des droits et des règles du code de travail qui s'appliquent à leur secteur afin qu'il puissent avoir davantage conscience des violations.
- Dans l'attente de ce changement, le travail non-déclaré apparaît tellement ancré, qu'une sortie du travail non-déclaré n'est envisagée qu'en changeant de secteur.

5.2

**Focus : le secteur du spectacle
et de l'événementiel**



Le secteur du spectacle et de l'événementiel : focus à travers deux portraits



- Le secteur du spectacle et de l'événementiel nous a également paru intéressant à explorer plus en détail. Si le travail non-déclaré y paraît tout aussi répandu que dans le secteur de la restauration, il ne répond pas exactement au même besoin.
- Dans un univers où les problèmes de financements sont très présents, le travail non-déclaré est un moyen parmi d'autres d'être rémunéré et de pouvoir vivre de son métier – qui est souvent aussi une passion –.
- Deux portraits nous ont semblé particulièrement intéressants à présenter ici.

Formation et trajectoire d'Aurélien

Qui est Aurélien ?

- Artiste de 43 ans, Aurélien est très éclectique dans ses talents : chanteur dans un groupe, auteur de textes, commissaire d'expositions...
- Il est passionné par ses projets mais il a des goûts très confidentiels, qui lui apportent des succès d'estime plus que d'audience : musique underground ou musique vintage pop des années 60, exposition sur le kitsch...
- Porté par ses passions il se dit aussi isolé par elles car il ne parvient pas à en vivre.
- A 40 ans, il est revenu vivre chez ses parents et il touche les minima sociaux depuis 15 ans.
- Il aurait pu faire une carrière universitaire en tant que sociologue, il en avait le titre, mais y a renoncé pour se consacrer à ses activités artistiques.
- Aurélien se vit un peu comme un artiste maudit, il dit souffrir énormément de sa condition et s'insurge contre son impuissance à vivre de ses passions artistiques.



Personnalité tourmentée, Aurélien semble en effet complètement happé par ses goûts et passions artistiques et complètement perdu s'agissant de la gestion des contrats et de l'argent.

« J'ai l'impression d'être un imposteur seul avec mes passions »

« J'ai l'impression de ne rien valoir parce que valoir, c'est avoir de l'argent »

»J'ai l'impression que je ne vauds rien parce que parfois, je ne touche rien pendant des mois »

« Il faudrait que je gagne des ronds, on n'est pas si différent que cela au point de ne pas avoir de ronds »

Histoire et discours d'Aurélien

La description par Aurélien de sa condition d'artiste

- Aurélien dénonce un monde de la culture difficile et injuste dans lequel il peine à trouver des financements pour ses spectacles (concerts, expositions).
- Il dénonce l'injustice qu'il perçoit entre le 1% d'associations favorisées par les pouvoirs publics qui recevraient 90 % des subventions quand les 10 % restants seraient à se partager entre petites associations.
- Il a donc l'impression de travailler toujours et tout le temps mais de n'être jamais être payé de retour.
- Ses entrées d'argent semblent erratiques, il ne sait jamais quand une production va le payer, ni comment (sous quel mode il va financer un projet).
- En résulte un certain flou sur ses modes de financement et de rémunération.
- **Pour les expositions qu'il monte et organise**, il semble que la plupart de ses financements passent par une association qu'il a créée, et qu'il se fasse payer sur ses expositions en cédant ses droits à une salle ou un organisateur.
- L'argent qu'il récupère ainsi est pour lui et son équipe (les personnes qui auront pu travailler avec lui sur le projet) et aucune déclaration n'est effectuée dessus. Pour Aurélien il existe une tolérance tacite des pouvoirs publics à l'égard de cette situation.
- Il n'en dira pas plus, il reconnaît lui-même, qu'il est complètement perdu sur ces questions et qu'il aimerait bien que quelqu'un puisse l'assister, lui expliquer, le conseiller pour assurer un cadre plus légal à ses transactions. Son assistante le fait un peu mais ce n'est pas suffisant.

« Jamais personne ne se préoccupe de comment vous êtes financé, ni si vous êtes déclaré ou pas, c'est complètement en dehors cette question, tout le monde profite de l'évènement que vous proposez comme si cela devait être gratuit, c'est comme si vous travaillez gratuitement pour la communauté »

« J'adorerais que l'on m'aide avec la paperasse, je ne sais pas le faire, je suis nul, il y a plein d'endroit pour se présenter : Caf, pôle emploi, Sécurité sociale... J'aimerais un endroit où l'on s'occupe de moi, on me donne les clefs »

Histoire et discours d'Aurélien

La description par Aurélien de sa condition d'artiste (suite)

- Ainsi quand on lui présente la proposition du CEA, il répond « *oui j'ai de l'argent qui va tomber, cela pourrait être intéressant pour me payer, pour le faire sortir de mon association* ».
- Il n'avait aucune connaissance de ce dispositif et même si l'intérêt qu'il a exprimé a pu être sincère, on sent qu'il l'aura vite oublié, les questions administratives ne l'intéressant absolument pas.
- **Pour les concerts qu'il donne**, il n'est pas payé le plus souvent, juste défrayé, et encore les sommes de défrayment sont très faibles : pour un groupe de 3 personnes, voyage compris à Sète il est défrayé 500 euros. Ce qui n'est même pas assez pour couvrir les frais de voyage .
- **Le statut d'intermittent** qu'il serait content d'avoir car il estime que c'est un statut de luxe lui échappe car il ne justifie pas suffisamment d'heures pour en bénéficier, et ce, en raison de son éclectisme artistique. Parce qu'il fait des choses différentes dans des domaines artistiques différents (expos, écriture et musique...), il n'a pas le temps de cumuler assez d'heures dans le domaine musical pour pouvoir prétendre à ce statut.
- **Pour ses travaux d'écriture**, il se plaint de la faiblesse des droits d'auteur, 200 euros pour un catalogue d'exposition, encore un montant insuffisant au regard du travail et des déplacements qu'il implique.
- Son assistante est en train d'étudier pour lui une rémunération aux cachets.
- **Il peut aussi être appelé en tant qu'intervenant extérieur par des musées régionaux pour effectuer une installation d'exposition**, dans ce cas même avec des musées, il dit ne signer aucun contrat, et s'être déjà inquiété des assurances qui le couvrent « *si pendant son installation, il devait tomber d'échelle ou autre chose de ce genre* »
- **Le travail non-déclaré est donc loin d'être le premier problème d'Aurélien ; il a peu d'argent et quand il en a un peu, il ne sait pas dans quel cadre légal le faire circuler.**

« Les structures institutionnelles (musées) sont mal faites pour les intervenants extérieurs. Il n'y a pas de contrat de signé, donc vous n'êtes pas assurés »

Formation et trajectoire d'Emilie

Qui est Emilie ?

- Le parcours d'Emilie est particulier dans la mesure où rien ne semblait la destiner à une carrière dans le spectacle. Biochimiste de formation, elle a troqué il y a 10 ans une carrière de laborantine parfaitement sécurisée pour une carrière de comédienne.
- Elle a découvert le théâtre à travers une association, commençant par des représentations d'amateurs et évoluant très vite vers la professionnalisation. A 39 ans, c'est une professionnelle aguerrie : actrice au théâtre et au cinéma, auteure de pièces de théâtre et de sketches, elle s'est fait une place dans le théâtre pour enfants
- Elle a fini par obtenir le statut d'intermittente du spectacle au prix de beaucoup d'efforts, traversant des périodes très difficiles, particulièrement lors de son divorce. Elle a alors été contrainte de recourir à des petits boulots pour joindre les deux bouts (ménages chez les particuliers, supermarchés).
- Son statut d'intermittente lui procure 1 500 € mensuels. Cette somme ne lui suffit pas pour rembourser un prêt immobilier de 800 €, assurer l'éducation de ses deux filles et leur offrir les loisirs de pré-ados qu'elles affectionnent.
- Elle a donc recours à des prestations « au noir » pour boucler ses fins de mois. Soit dans le domaine du spectacle, soit ailleurs, en fonction de ce qui se présente, du ménage à des jobs d'ouvreuse ou de serveuse.
- Elle crée actuellement une association pour monter elle-même ses pièces. Elle n'est pas très versée dans les questions administratives et se fait aider par son entourage. Elle envisage son futur avec une certaine sérénité, confiante dans les opportunités que le théâtre pour enfants semble offrir.



Une personnalité dynamique, pleine d'humour et de fantaisie. Mais également très organisée et qui a de l'ambition : elle sera bientôt dirigeante d'une association.

« Je suis repartie de zéro avec zéro salaire ! »

« Je dois cravacher pour trouver 43 cachets par an et maintenir mon statut d'intermittente »

« Je n'ai plus d'horaires, plus de sécurité mais je fais un travail qui me donne beaucoup de joie »

Formation et trajectoire d'Emilie

Comment Emilie jongle entre statut d'intermittente travail déclaré et non déclaré

- **Emilie bataille pour maintenir son statut d'intermittente et atteindre les 43 cachets fatidiques.**
 - Elle est assurée de faire « *un bon quota d'heures* » avant, pendant et juste après la période des fêtes où les représentations de théâtre pour enfants sont très demandées par les théâtres et les comités d'entreprise. Mais en dehors de cette période, elle doit se battre pour trouver des cachets.
 - Elle souligne l'injustice du statut :
 - **Peu rémunérateur** : Ses 1 500 € d'indemnités ne concernent que les représentations. Tout le temps passé en castings, montage et répétition de spectacles n'est pas rémunéré. Elle en ressent une certaine frustration.
 - **Suscitant la méfiance** : difficile de louer ou d'acheter un appartement, les banques se méfiant de ce statut. Ainsi, elle a dû créer une SCI avec ses parents pour acheter son petit pavillon.
 - **Lourd** : Pôle Emploi faisant de nombreuses erreurs, elle passe beaucoup de temps en contrôles et relances.
- **Le travail non-déclaré s'impose dans ce contexte d'insécurité financière et d'instabilité professionnelle.**

« On passe trop de temps en paperasses et contrôles pour conserver le statut d'intermittent. Et on ne récolte que la méfiance, partout. Les banques se méfient de nous, on arrive pas à obtenir des prêts. Nous, les comédiens, on est toujours un peu des parias »

Formation et trajectoire d'Emilie

Comment Emilie jongle entre statut d'intermittente travail déclaré et non déclaré

- Dans le cadre de son métier, Emilie décrit trois types de prestations non-déclarées :
 - **Les cachets issus de tournages ou de représentations théâtrales**
 - Les producteurs les proposent pour payer moins de charges. Ainsi, sur un cachet de 120 €, qui semble constituer une sorte de norme, les charges se monteraient à 192 €. Sur cette base, elle est payée 91 € nets et estime que les deux parties sont gagnantes.
 - Les conditions ne sont pas toujours aussi favorables mais les « filous » qui cherchent à sous-payer les prestataires sont vite repérés. La profession fait en quelque sorte elle-même sa police, les contrôles étant plutôt rares en dehors des grands rassemblements.
 - **Les droits d'auteur sur les sketches et pièces qu'elle écrit.**
 - Elle a commencé à refuser les droits d'auteur au noir après s'être inscrite à la SACD (Société des Auteurs Compositeurs Dramatiques), désireuse de protéger ses droits et de contribuer à une régulation de la profession.
 - En dehors de son métier, **ménages, boulots de serveuse ou d'ouvreuse** lui permettent d'arrondir ses fins de mois et de faire plaisir à ses filles.
 - Elle décrit des « weekends ménage » dans des chalets à la montagne pour une relation de ses parents qui y possède des chalets. Départ de Montpellier le matin et retour tard le dimanche. Pour 160 € au total. Elle n'en conçoit aucune amertume, envisageant ces prestations comme des « coups de main rémunérés ».
- **Le travail non-déclaré constitue une soupape de sécurité pour Emilie, venant compléter ses cachets officiels et ses faibles indemnités d'intermittente. Au stade actuel de sa carrière, elle pourrait difficilement s'en passer et n'envisage aucunement de déclarer ces prestations qui constituent une pratique courante de sa profession et dans son entourage.**

« Les producteurs les plus filous préfèrent ne rien déclarer pour garder plus d'argent pour eux. Ils sont très vite repérés dans le milieu. Il y a des gens avec qui on ne veut plus travailler »

« A Avignon, c'était impressionnant. Nous, on était en règle, on avait tous des contrats. Mais on a vu des compagnies fermées sur le champs et des spectacles annulés »

« On travaille pour rémunérer les fonctionnaires. Nos cachets sont trop ponctionnés »

Le travail non-déclaré : un élément de la précarité inhérente au monde du spectacle dans un contexte de mise à distance des administrations

La précarité est un mode de vie pour les prestataires du spectacle

- **Toujours sur le fil, entre périodes d'activité intense et recherche de prestations.**
 - Ils risquent tôt ou tard de basculer dans le dénuement ou de devoir retourner chez leurs parents,
 - Pour tout filet de sécurité, ils n'ont que leur statut d'intermittent mais encore faut-il l'obtenir... puis le conserver.
 - Ils naviguent entre prestations non-déclarées, cachets déclarés et petits boulots alimentaires en cas de besoin. Ce « jonglage » est consubstantiel de leur mode de vie et ils n'éprouvent aucun sentiment de culpabilité à pratiquer le « black » quand ils ont le sentiment d'un donnant-donnant, ce qui n'est pas toujours le cas.
- **Ils sont rétifs à tout contact avec l'administration perçue comme une entrave plutôt qu'une aide.**
- **Ils naviguent entre différentes structures pour réaliser leur prestations, finissant par connaître un certain nombre de règles juridiques et administratives, sans toutefois les maîtriser.**
- **Cette distance vis-à-vis de l'administration en font des profils rétifs à la « régularisation ».**

Le travail non-déclaré : un élément de la précarité inhérente au monde du spectacle dans un contexte de mise à distance des administrations

- Le travail non-déclaré fait partie des mœurs et des règles du secteur, toute carrière alternant des prestations non-déclarées, rémunérées ou gratuites (dans ce dernier cas, il s'agit de paris sur l'avenir visant à décrocher des rôles ou prestations prestigieux) et des prestations déclarées (en partie ou intégralement).
- En outre, la méconnaissance des règles applicables pour la déclaration est forte. A cela, s'ajoutent les difficultés à obtenir ou maintenir son statut d'intermittent qui font que la tendance à baisser les bras et surtout à se conformer aux règles implicites du système est forte.
- Cette tendance à l'auto-organisation sous forme associative peut rendre le CEA attractif, sous réserve de faire connaître le dispositif et de démontrer qu'il est adapté à ces professions qui veulent consacrer le moins de temps possible aux formalités administratives, en recherche de dispositifs extrêmement rapides et simples.

6

Recommandations

Recommandations

Les situations décrites par les personnes que nous avons rencontrées témoignent **du profond enracinement du travail non-déclaré dans les habitudes**. Cet ancrage s'accompagne dans un certain nombre de cas **d'une valorisation presque morale de ce type d'activité** comme un contre-modèle au monde du travail « institutionnalisé » qu'on refuse et dont on peut se sentir exclu. Parallèlement, les bénéfices à la déclaration sont souvent peu perçus ou tangibles tandis que les pertes qu'impliquerait le renoncement au travail non-déclaré apparaissent plus immédiates.

Dès lors, toute stratégie de changement de comportement pour inciter au recours au travail déclaré s'en trouve compliqué. Les freins sont importants, profonds et les leviers fragiles.

D'autant qu'il y a dans ce domaine **plusieurs cibles** à adresser différemment :

- Les employeurs, qui imposent – avec plus ou moins de pression – le travail non-déclaré à leurs employés,
- Les employés, qui le subissent souvent mais peuvent également s'en arranger,
- Et les personnes qui ont créé leur propre activité (souvent de services aux particuliers) pour lesquelles le travail non-déclaré est un choix, même s'il n'est pas toujours fait consciemment mais découle plutôt naturellement de la situation.

Cette différence entre les cibles se double, comme notre analyse l'a montré, **de spécificités selon le moment de vie** : les freins et motivations au changement ne sont pas les mêmes selon les trajectoires professionnelles et familiales.

Enfin, plus largement, compte tenu de l'état de colère et de revendication dans laquelle se trouve cette population à l'égard des pouvoirs publics, les leviers d'action disponibles sont relativement peu nombreux et à manier avec précaution.

Recommandations

De manière générale, les stratégies de changement de comportements peuvent s'appuyer sur différents leviers possibles que l'on peut regrouper autour de quatre dimensions :



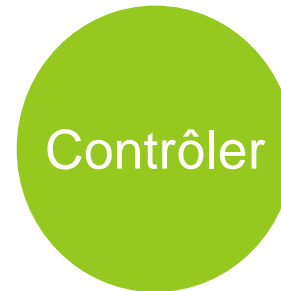
- Informer
- Permettre une prise de conscience
- Déconstruire les idées fausses



- Agir sur l'environnement, le contexte physique



- Impliquer, motiver les acteurs à changer leurs croyances et attitudes
- Mettre à l'agenda social



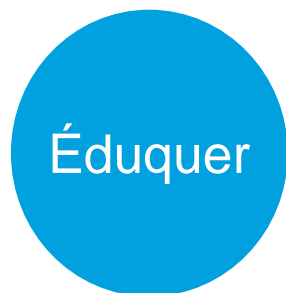
- Légiférer
- Réglementer
- Appliquer incitations et pénalités

Il s'agit de trouver le bon équilibre entre ces différents moyens d'action.

Recommandations



- Toute prise de parole institutionnelle sur le sujet est compliquée compte tenu de l'extrême sensibilité des personnes concernées à l'égard de tout ce qui pourrait être perçu comme un rappel à l'ordre ou plus encore à la morale.
- En termes de communication il s'agit **d'éviter toute forme de culpabilisation du travail non-déclaré ou de diabolisation ou stigmatisation des comportements**. Le risque est sinon d'aboutir à l'effet inverse à celui souhaité et à une légitimation par réaction du travail non-déclaré.
- Parallèlement, l'idée que le travail non-déclaré puisse être un problème collectif, dont il faudrait s'occuper, est aujourd'hui totalement absente. Mettre sur l'agenda social ou politique cette question porte le risque de donner le sentiment qu'on cherche à s'attaquer à un « petit » problème et surtout aux plus faibles, à ceux qui cherchent « à s'en sortir ».
- L'un des seuls axes possibles de communication serait de parvenir à montrer à voir **le manque à gagner collectif du travail non-déclaré et ce que cela coûte à chacun**. S'il s'agit d'un message qui peut être entendu par certains, c'est une communication qui s'inscrit sur un temps long.



- Dans ce cadre, **l'information et la pédagogie sur le sujet sont indispensables mais difficiles**. Alors que les réactions au sujet sont très émotionnelles et intuitives, il s'agit de parvenir à apporter **des éléments rationnels et objectifs pour montrer les bénéfices individuels** au travail déclaré (versus le non-déclaré).
- Mais la simple information objective ne suffira pas, et **celle-ci doit être personnalisée, tangible et adaptée** pour pouvoir espérer influencer les comportements. C'est tout l'enjeu d'une simplification des démarches qui l'accompagnerait (cf. ci-dessous *Concevoir*).
- Au-delà, **deux types de messages seraient importants à rappeler** :
 - Pour les travailleurs ayant créé leur activité de services aux personnes : insister sur l'absence de protection juridique et d'assurance en cas de problème et sur les risques inhérents à toute transaction interpersonnelle (et notamment celui de ne pas être payé).
 - Pour les employeurs : rappeler la loi et insister sur le risque et le coût des sanctions financières.

Recommandations



Concevoir

- Compte tenu de la situation, c'est à notre sens sur ce levier qu'il conviendra d'agir prioritairement. Dans de nombreuses situations rencontrées, on a recours au travail non-déclaré car il apparaît comme la solution la plus naturelle et la plus simple.
- Faire davantage connaître les dispositifs existants comme le CESU et le CEA (et leurs avantages) serait utile. Toutefois ceux-ci ne semblent pas en mesure en l'état actuel de lever les appréhensions à l'égard des démarches administratives perçues comme par nature très complexes.
- Il y a donc un enjeu **de simplification extrême des démarches de déclaration** :
 - Celle-ci pourrait se faire sous la forme d'une application ou site Internet accessible via Smartphone, qui soit **simple, intuitif** et rende la déclaration aussi aisée que la réservation d'un service.
 - Mais aussi **ludique et informative** qui donne à voir immédiatement et simplement à celui qui déclare son activité (sous la forme de simulations notamment), ce qu'il gagne, ce qu'il cotise (combien et pour qui, pour quoi) et les bénéfices qu'il en tire (nombre de jours de congés payés, droits à la retraite...).
 - **Une visualisation immédiate et mise à jour en temps réel** pourrait permettre d'entamer l'idée d'une ponction injuste et exorbitante de la part de l'Etat.
- Un levier particulièrement pertinent auprès des jeunes pour lesquels ce qu'ils peuvent gagner (en termes de droits) via le travail déclaré est peu tangible versus la liquidité de l'argent non-déclaré.



Contrôler

- Dans le secteur de la restauration où le travail non-déclaré est souvent subi par les employés (même s'ils peuvent y trouver des avantages) des contrôles plus fréquents et des sanctions exemplaires apparaissent comme indispensables.
- Le recours à la sanction dans le domaine du service aux particuliers (surtout quand il s'agit de sommes modestes) paraît devoir être proportionné, au risque d'apparaître sinon comme profondément injuste : un rappel à la loi avant d'envisager toute sanction financière.

Annexe

Annexe – Détail des profils interrogés (1/3)

	Ville	Sexe	Age	Situation de famille	Niveau d'étude	Aides sociales	Statut	Activité déclarée	Activité non déclarée
Sylvain	Paris	H	27	Célibataire, sans enfant	BEP Hôtellerie restauration/Licence en gestion comptabilité	-	Actif	Serveur et restauration événementielle	Prestations de restauration événementielle
Paul	Paris	H	38	1 enfant	Hôtellerie	-	Actif	Chef de cuisine	Idem profession
Cédric	Paris	H	43	Sans enfant	Bac Pro Commerce	-	Actif	Administrateur achat	Événementiel, promotion concerts (distribution flyers)
Juliette	Paris	F	66	1 enfant (adulte)	CAP Sténodactylo	-	Retraité	Assistante de direction	Garde d'enfants
Maïa	Paris	F	18	Sans enfant	Etudiante	-	Actif	Professeur de danse / étudiante	Serveuse, baby setting
Louis	Montpellier	H	39	En couple, 2 enfants	Maîtrise STAPS	-	Actif	Conseiller Prévention Santé	Idem profession + coaching sportif occasionnel dans le passé
Etienne	Montpellier	H	44	Seul, 1 enfant	DUT Electronique	-	Actif	Informaticien fonction publique	Idem profession
Ricardo	Montpellier	H	70	Seul, 2 enfants (adultes)	Niveau BAC	-	Retraité	Electrotechnicien à la retraite	Idem profession
Emilie	Montpellier	F	39	Couple, 2 enfants	BTS Biochimie	-	Actif	Comédienne	Idem profession + droit d'auteurs + travaux ménagers et serveuse occasionnellement
Valérie	Montpellier	F	30	Couple, sans enfant	BTS Publicité	-	Actif	Commerciale vin	Idem profession

Annexe – Détail des profils interrogés (2/3)

	Ville	Sexe	Age	Situation de famille	Niveau d'étude	Aides sociales	Statut	Activité déclarée	Activité non déclarée
Martine	Montpellier	F	68	Seule, 1 enfant	BAC + CAP Institutrice	-	Actif	Professeur des écoles	Idem profession
Vania	Montpellier	F	27	Célibataire, sans enfant	Licence Marketing Vente	-	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	Restauration, garde d'animaux
Sophie	Montpellier	F	23	En couple, sans enfant	Master Economie du Territoire	-	Actif	Serveuse	Idem profession
Antoine	Lille	H	30	En couple, un enfant	BTS gestion Telecom	Oui	Actif	Manager café	Extras service traiteur
Jean-Claude	Lille	H	61	En couple, sans enfant	BEPC métallurgie	Oui	Actif	Informaticien	Dépannage informatique
Madeleine	Lille	F	56	Célibataire avec enfants	Fongecif, diplôme informatique	Oui	Actif	Adjoint administratif	Ménage et aide à la personne
Malika	Lille	F	28	En couple, 2 enfants	CAP Coiffure	Oui	Actif	Coiffeuse	Idem profession

Annexe – Détail des profils interrogés (3/3)

	Ville	Sexe	Age	Situation de famille	Niveau d'étude	Aides sociales	Statut	Activité déclarée	Activité non déclarée
Sara	Lille	F	40	En couple Deux enfants	Diplôme d'animatrice	Oui	Actif	Animatrice	Traiteur évènementiel
Djamel	Lille	H	45	Séparé, 2 enfants	Sans diplôme	-	Actif	Technicien traitement des eaux	Travaux maçonnerie terrasse carrelage enduis peinture travaux extérieurs et intérieurs selon saison
Aurélien	Lille	H	43	Célibataire sans enfant	Doctorat en sociologie- ethnologie	Oui	Actif	Auteur/musicien/co mmissaire exposition	Musique, concert, expos
François	Lille	H	45	Marié, 2 enfants	CAP maçon	-	Actif	Maçon	Maçonnerie, ferraille, coffrage bois et charpente